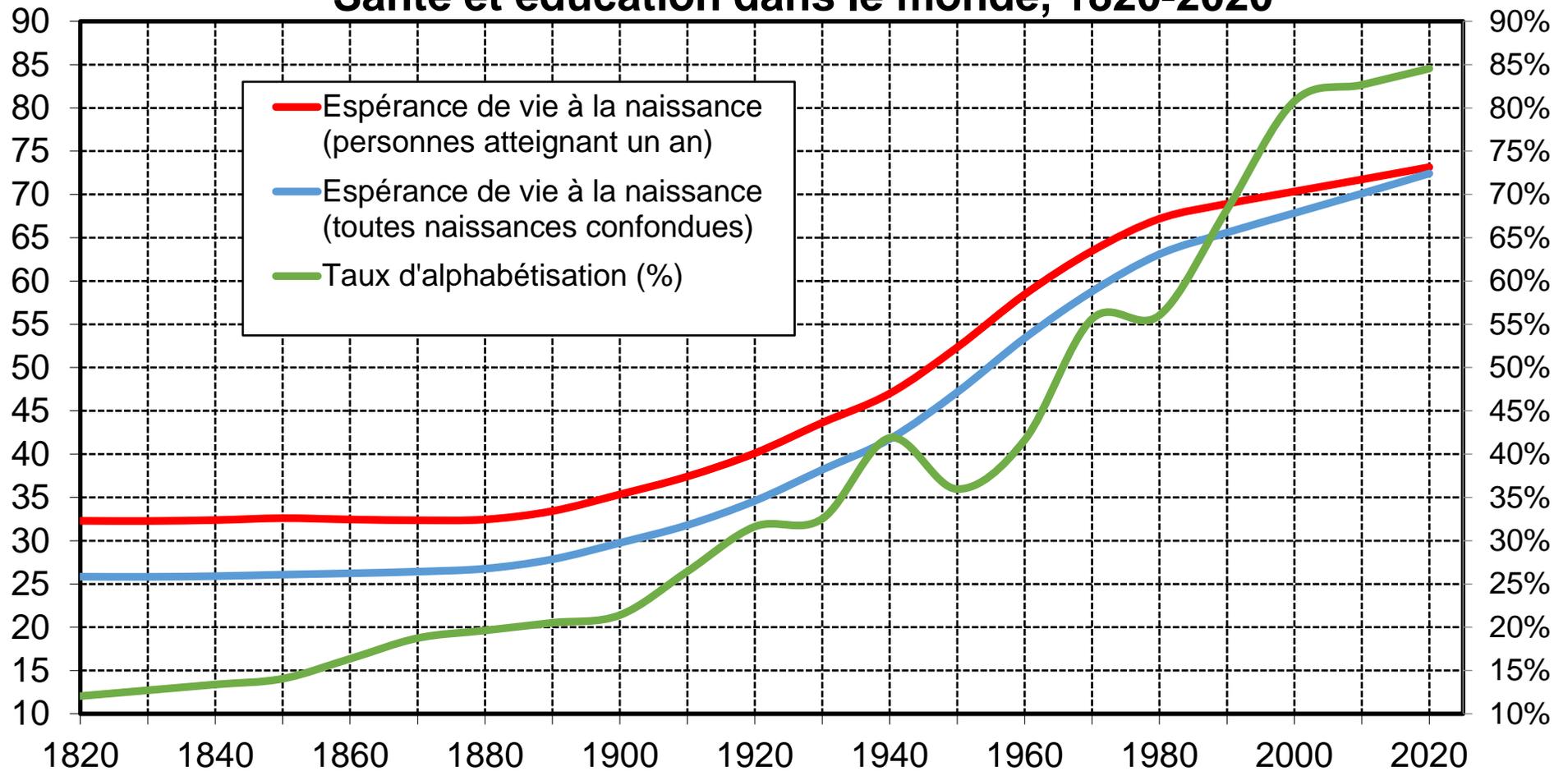
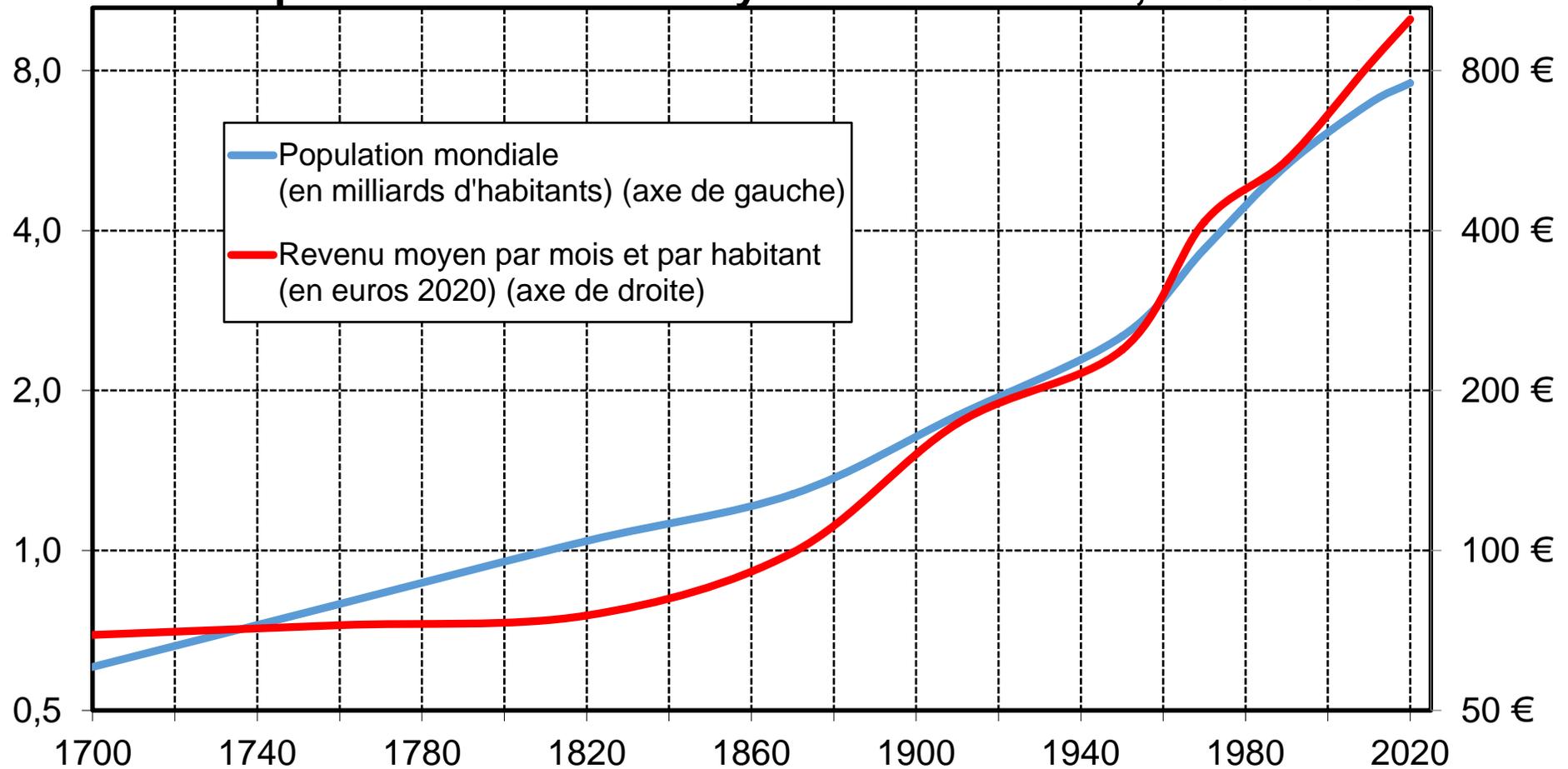


Santé et éducation dans le monde, 1820-2020



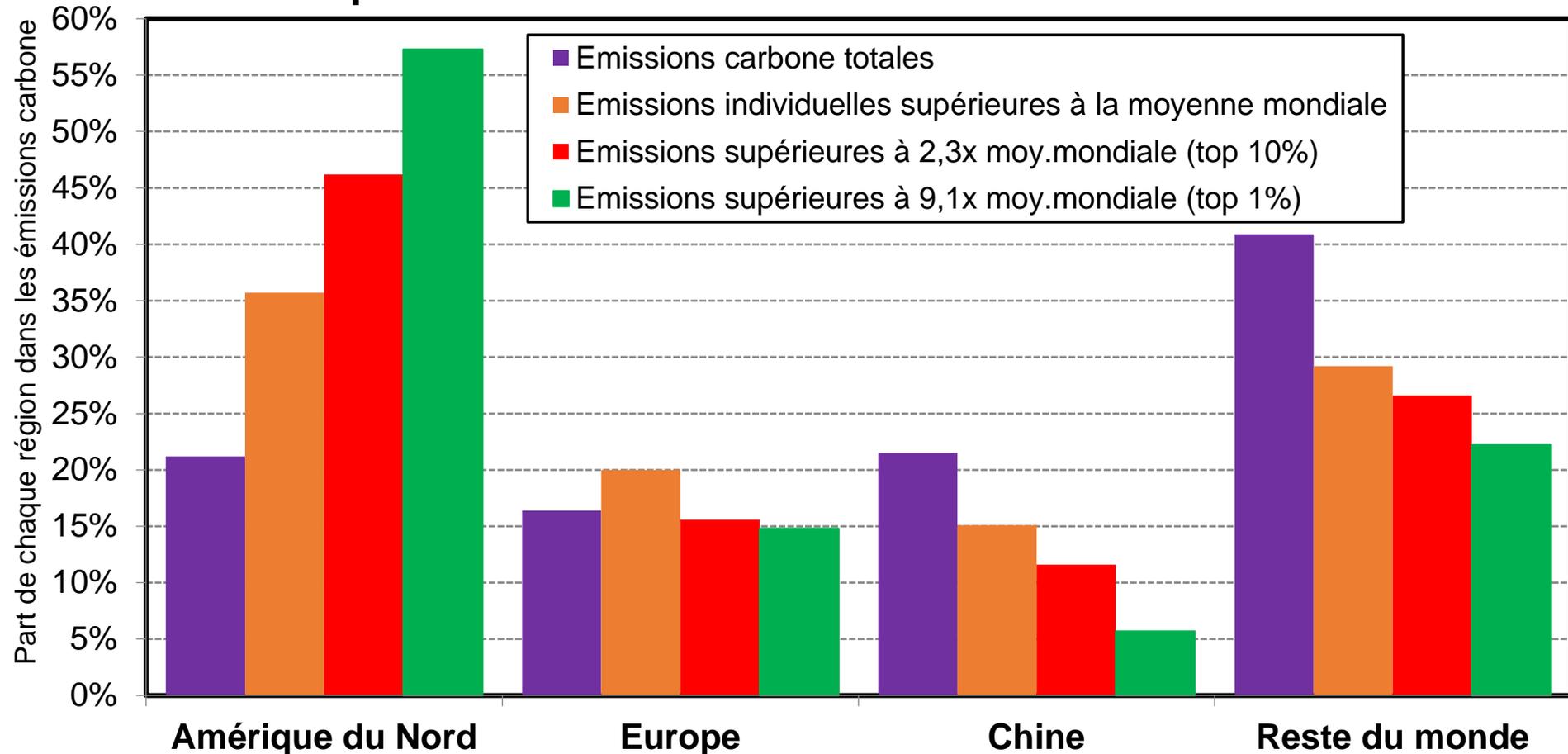
Lecture. L'espérance de vie à la naissance (toutes naissances confondues) est passée d'environ 26 ans en moyenne dans le monde en 1820 à 72 ans en 2020. L'espérance de vie à la naissance parmi les personnes atteignant l'âge d'un an est passée de 32 ans à 73 ans (la mortalité infantile avant l'âge de un an est passée d'environ 20% en 1820 à moins de 1% en 2020). Le taux d'alphabétisation au sein de la population mondiale âgée de 15 ans ou plus est passé de 12% à 85%. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 1)

Population et revenu moyen dans le monde, 1700-2020



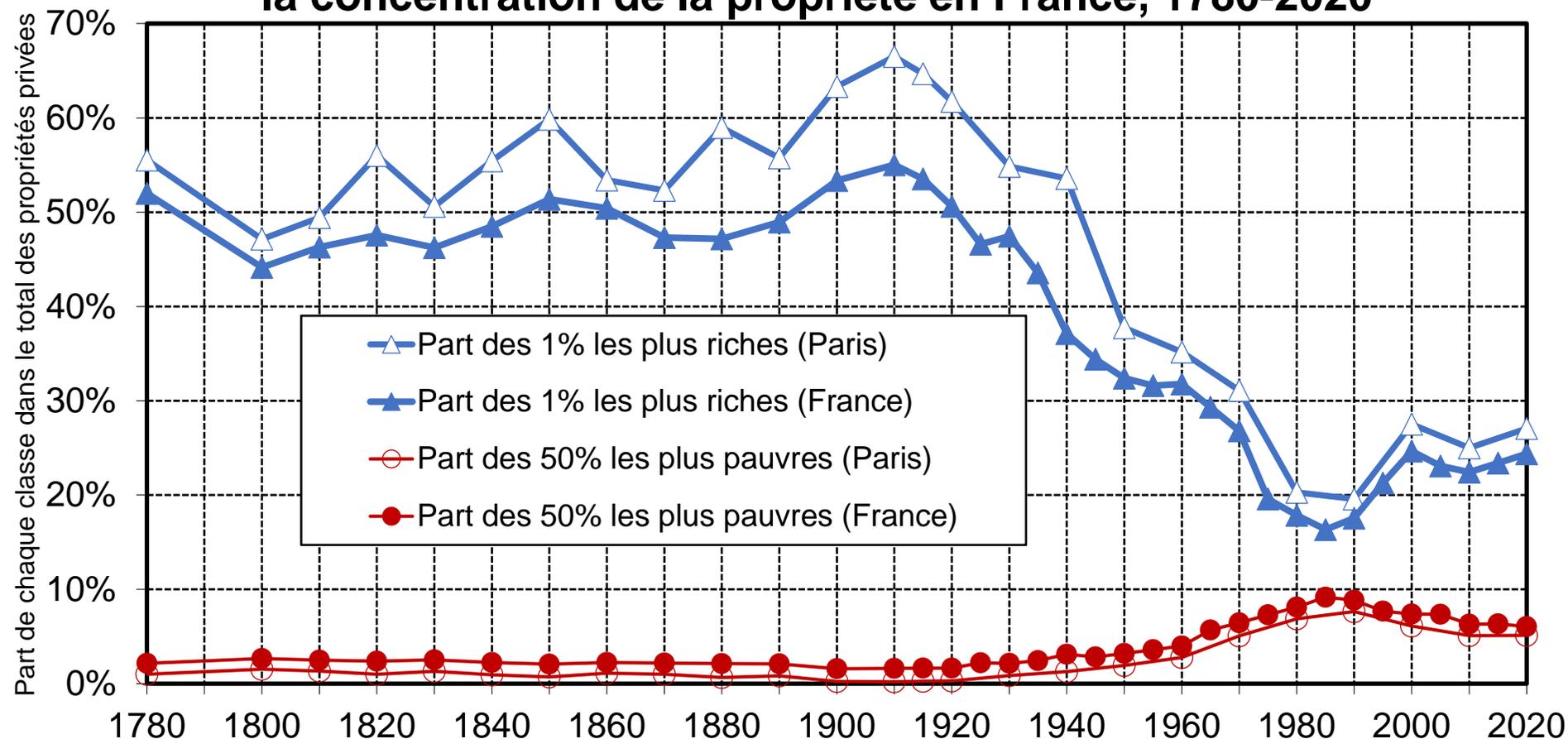
Lecture. La population mondiale comme le revenu moyen par habitant ont été multipliés par plus de 10 entre 1700 et 2020: la première est passée d'environ 600 millions d'habitants en 1700 à plus de 7 milliards en 2020; le second, exprimé en euros de 2020 et en parité de pouvoir d'achat, est passé d'à peine 80€ par mois et par habitant de la planète en 1700 à environ 1000€ par mois en 2020. Cela correspond dans les deux cas à une croissance moyenne d'environ 0,8% par an, cumulée sur 320 ans Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 2)

La répartition mondiale des émissions carbone 2010-2018



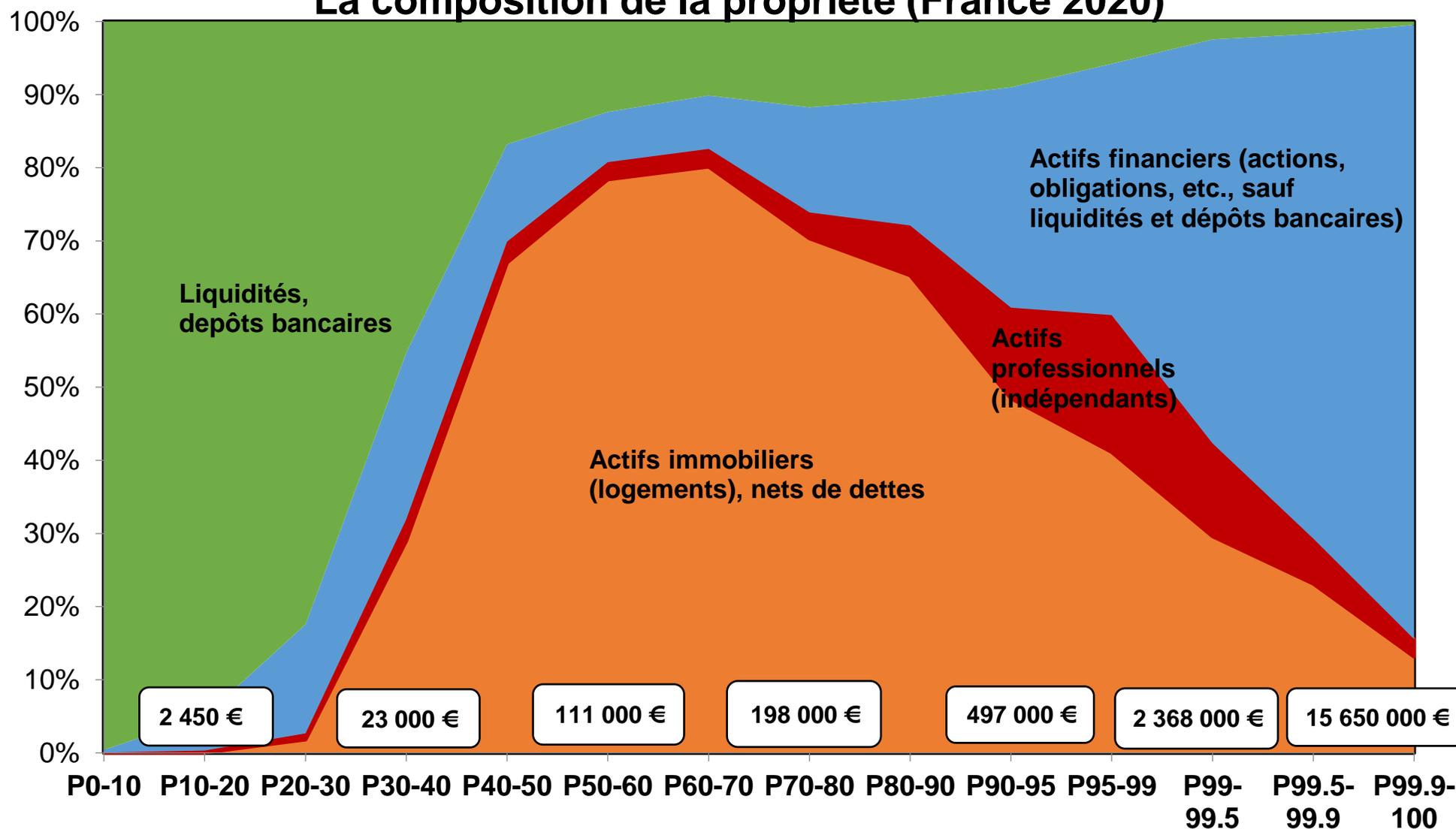
Lecture. La part de l'Amérique du nord (Etats-Unis-Canada) dans les émissions carbone totales (directes et indirectes) est de 21% en moyenne en 2010-2018; elle passe à 36% des émissions individuelles supérieures à la moyenne mondiale (6,2t CO₂e par an), 46% des émissions supérieures à 2,3 fois la moyenne mondiale (soit le top 10% des émissions individuelles mondiales, responsables de 45% des émissions totales, vs 13% pour les 50% les moins émetteurs), et 57% des émissions supérieures à 9,1 fois la moyenne (soit le top 1% des émissions individuelles mondiales, responsables de 14% des émissions). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 3)

Une marche limitée et contrariée vers l'égalité: la concentration de la propriété en France, 1780-2020



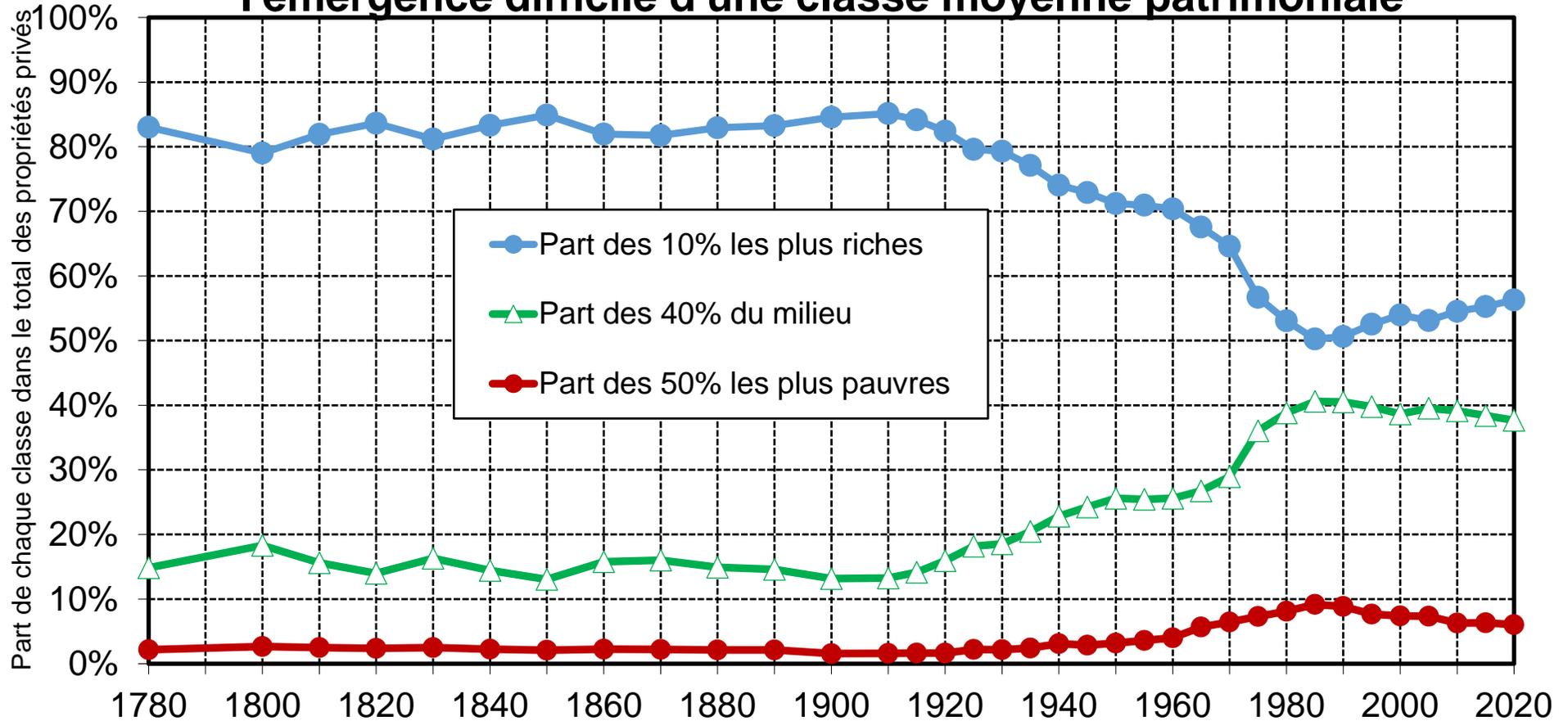
Lecture. Après une légère diminution pendant la Révolution, la concentration de la propriété (actifs immobiliers, professionnels et financiers, nets de dettes) s'est accrue en France au 19^e siècle et jusqu'à la Première guerre mondiale, avant de se réduire fortement à la suite des guerres et jusqu'aux années 1980. Au total, la part détenue par les 1% les plus riches est passée de 55% en 1910 à 24% en 2020, mais cela a peu bénéficié aux 50% les plus pauvres, dont la part est passée de 2% en 1910 à 6% en 2020. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (grap.4)

La composition de la propriété (France 2020)



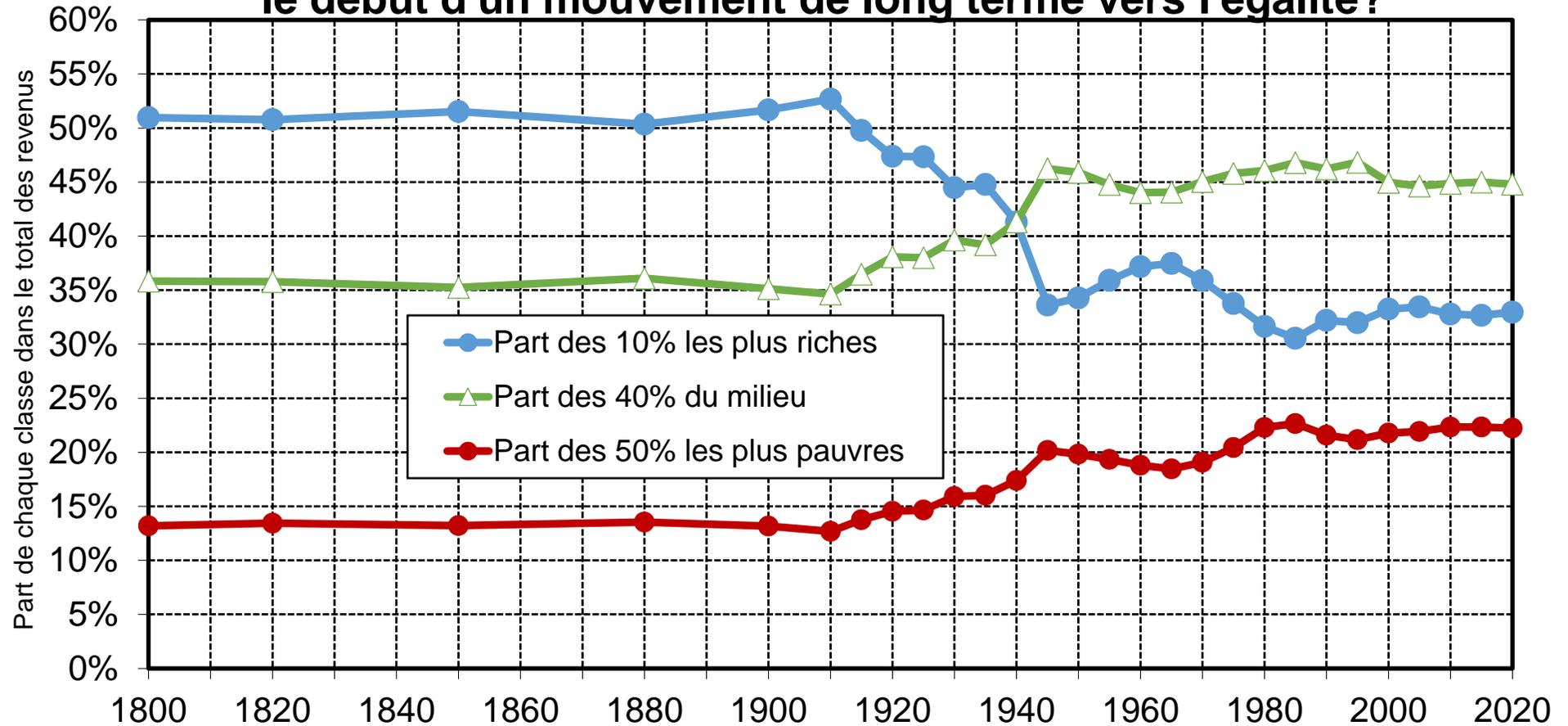
Lecture. En France en 2020 (comme dans tous les pays pour lesquels ces données sont disponibles), les bas patrimoines sont composés surtout de liquidités et dépôts bancaires, les patrimoines moyens d'actifs immobiliers, et les hauts patrimoines d'actifs financiers (notamment des actions).
Note: la distribution indiquée ici est celle du patrimoine par adulte (patrimoine des couples divisé par deux). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 5)

La répartition de la propriété en France, 1780-2020: l'émergence difficile d'une classe moyenne patrimoniale



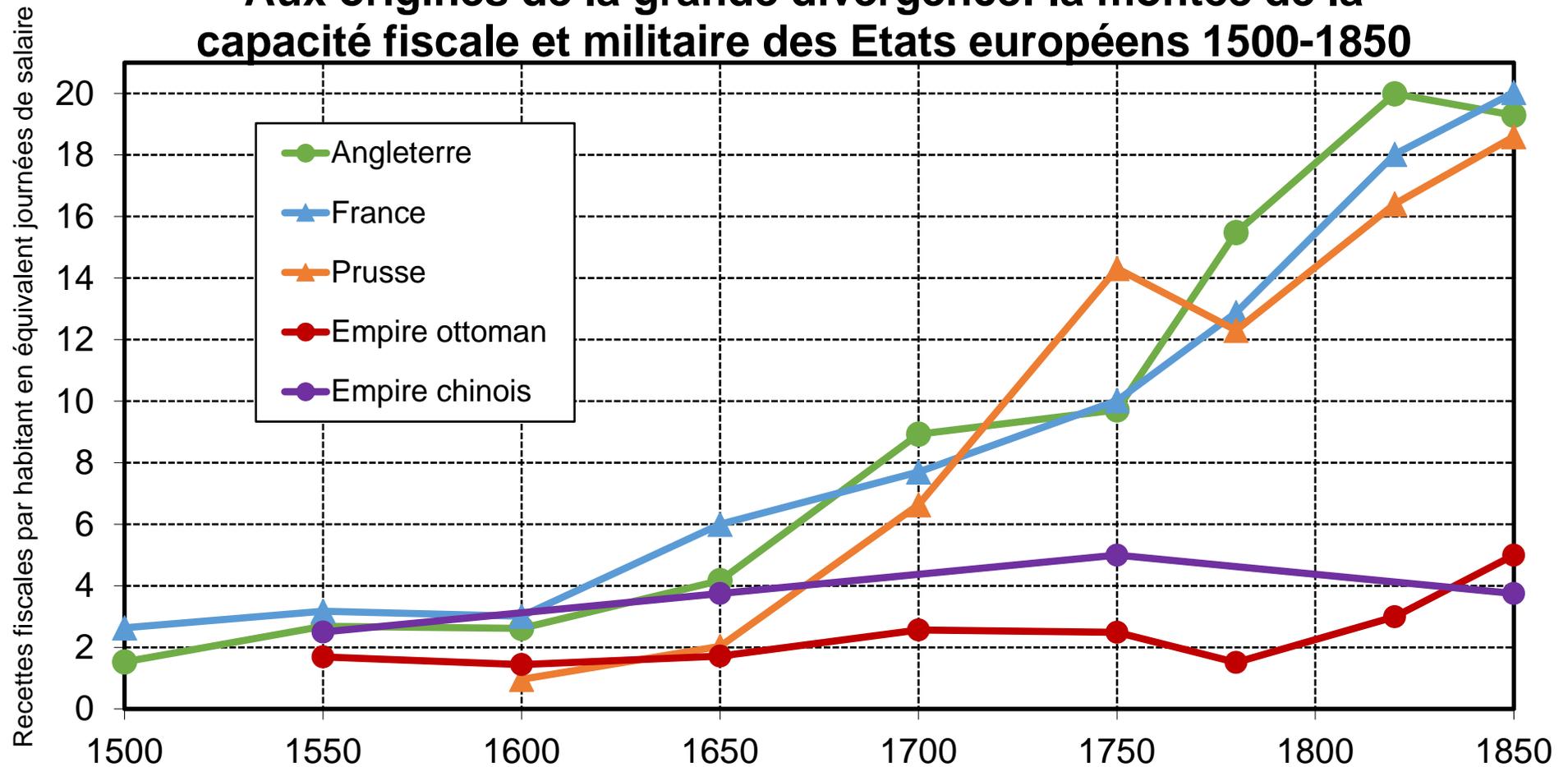
Lecture. La part des 10% les plus riches dans le total des propriétés privées (actifs immobiliers, professionnels et financiers, nets de dettes) était comprise entre 80% et 90% en France entre les années 1780 et 1910. La déconcentration des patrimoines commence à la suite de la Première guerre mondiale et s'interrompt au début des années 1980. Elle s'est faite principalement au bénéfice des "classes moyennes patrimoniales" (les 40% du milieu), ici définies comme les groupes intermédiaires entre les "classes populaires" (les 50% les plus pauvres) et les "classes supérieures" (les 10% les plus riches). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/ideologie (graphique 6)

La répartition des revenus en France, 1800-2020: le début d'un mouvement de long terme vers l'égalité?



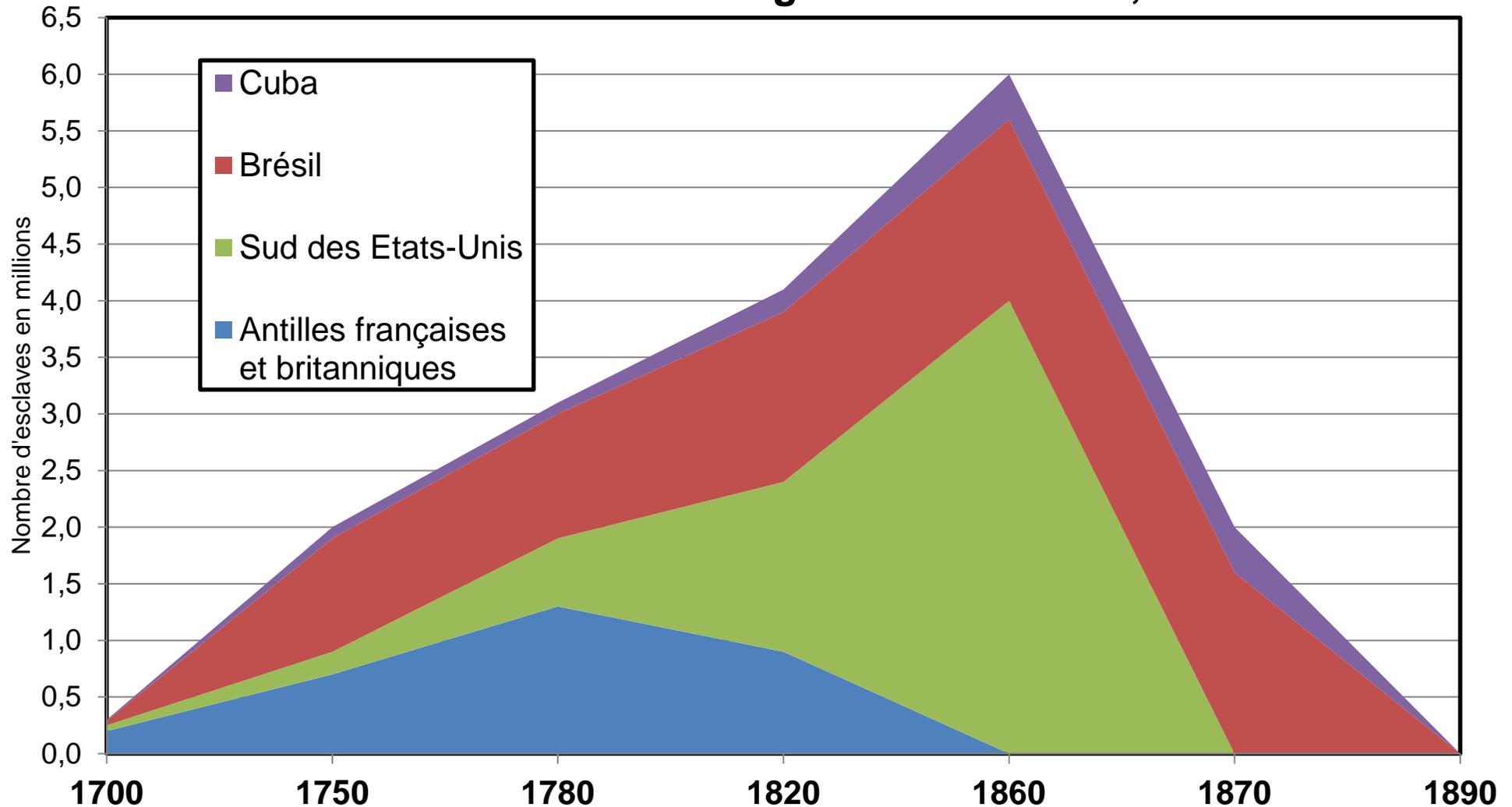
Lecture. La part des 10% les plus élevés dans le total des revenus, y compris revenus du travail (salaires, revenus d'activité non salariée, retraites, allocations chômage) et revenus du capital (profits, dividendes, intérêts, loyers, plus-values, etc.), se situait autour de 50% en France entre 1800 et 1910. La déconcentration des revenus commence à la suite des deux guerres mondiales et s'est faite à la fois au bénéfice des "classes populaires" (les 50% des revenus les plus bas) et des "classes moyennes" (les 40% du milieu), et au détriment des "classes supérieures" (les 10% les plus élevés). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 7)

Aux origines de la grande divergence: la montée de la capacité fiscale et militaire des Etats européens 1500-1850



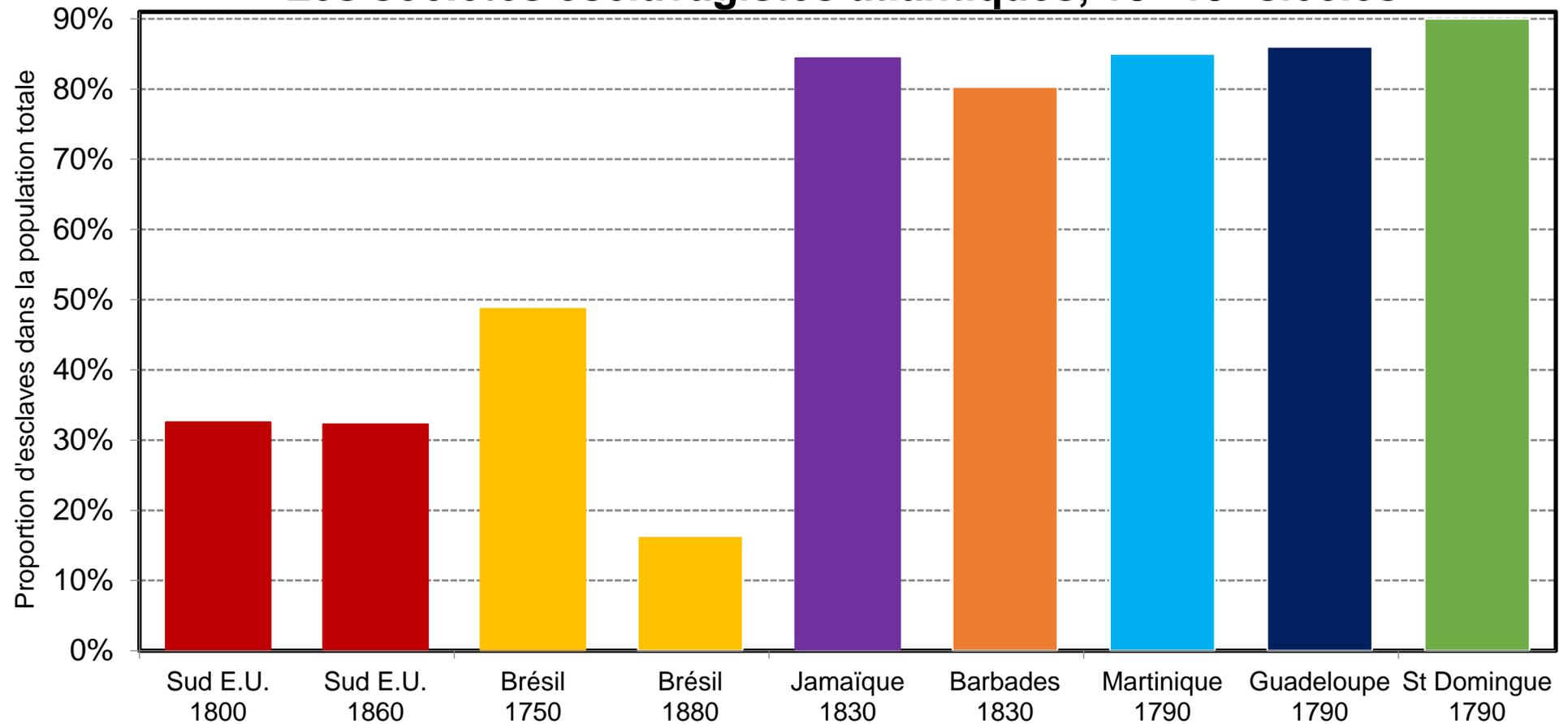
Lecture. Autour de 1500-1600, les recettes fiscales par habitant des Etats européens se situaient entre l'équivalent de 2 et 4 journées de salaire de manoeuvre urbain non qualifié; en 1750-1850, elles se situaient entre 10 et 20 journées de salaire. En comparaison, les recettes fiscales sont restées stables autour de 2-5 journées dans l'Empire ottoman comme dans l'Empire chinois. Avec un revenu national par habitant autour de 250 journées de salaire urbain, cela signifie que les recettes ont stagné autour de 1%-2% du revenu national dans les empires chinois et ottomans, alors qu'elles passaient de 1%-2% à 6%-8% du revenu national en Europe. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 8)

Essor et déclin de l'esclavage euro-américain, 1700-1890



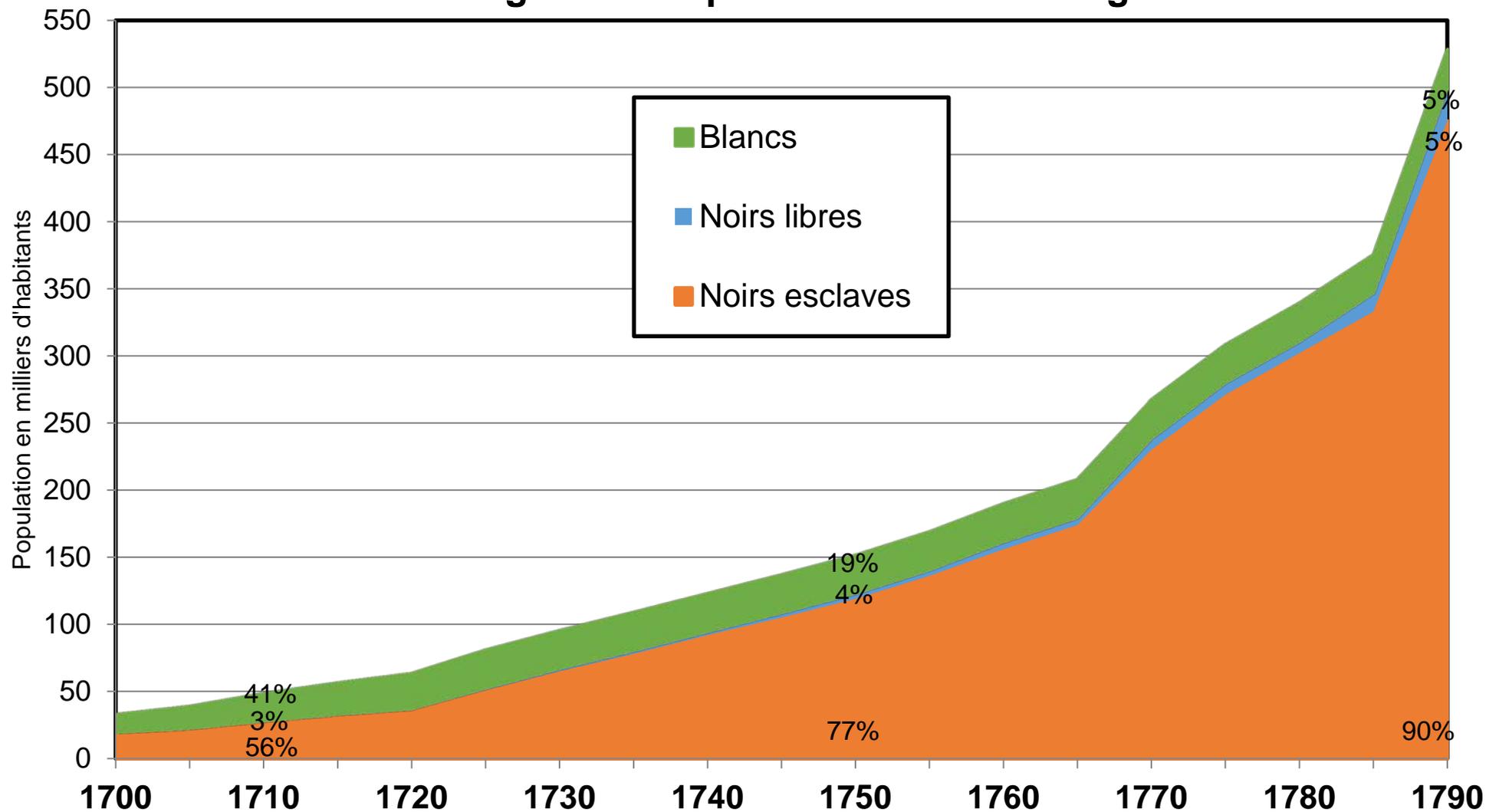
Lecture. Le nombre total d'esclaves dans les plantations euro-américaines de l'espace atlantique atteint 6 millions en 1860 (dont 4 dans le sud des Etats-Unis, 1,6 millions au Brésil et 0,4 million à Cuba). L'esclavage dans les Antilles françaises et britanniques (auxquelles nous avons rattaché Maurice, la Réunion et le Cap), atteint son zénith vers 1780-1790 (1,3 millions), puis décline à la suite de la révolte de St-Domingue (Haïti) et des abolitions de 1833 et 1848. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 9)

Les sociétés esclavagistes atlantiques, 18^e-19^e siècles



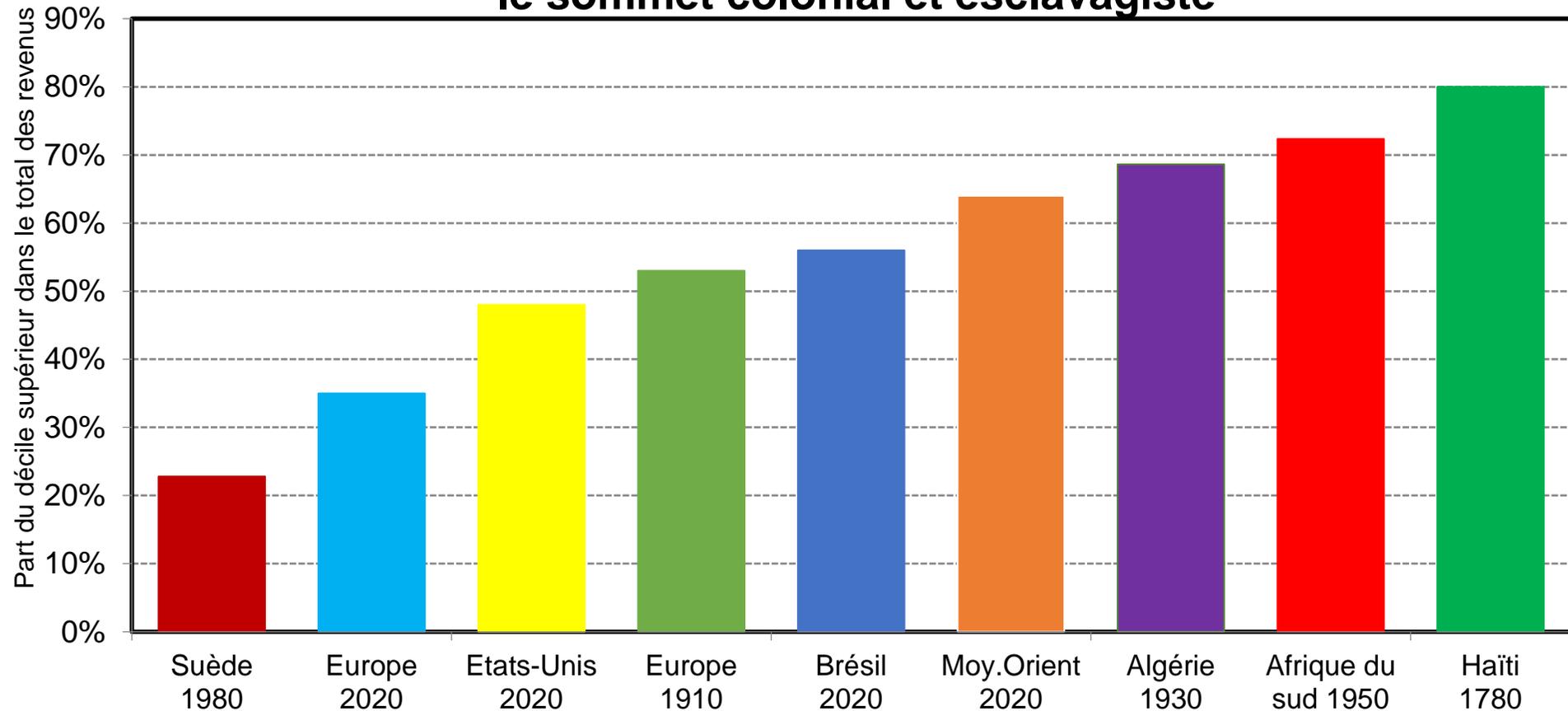
Lecture. Les esclaves représentaient environ un tiers de la population dans le sud des Etats-Unis de 1800 à 1860. Cette proportion est passée de près de 50% à moins de 20% au Brésil entre 1750 et 1880. Elle dépassait les 80% dans les îles esclavagistes des Antilles britanniques et françaises en 1780-1830, et atteignait même 90% à Saint-Domingue (Haïti) en 1790. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 10)

Une île esclavagiste en expansion: Saint-Domingue 1700-1790



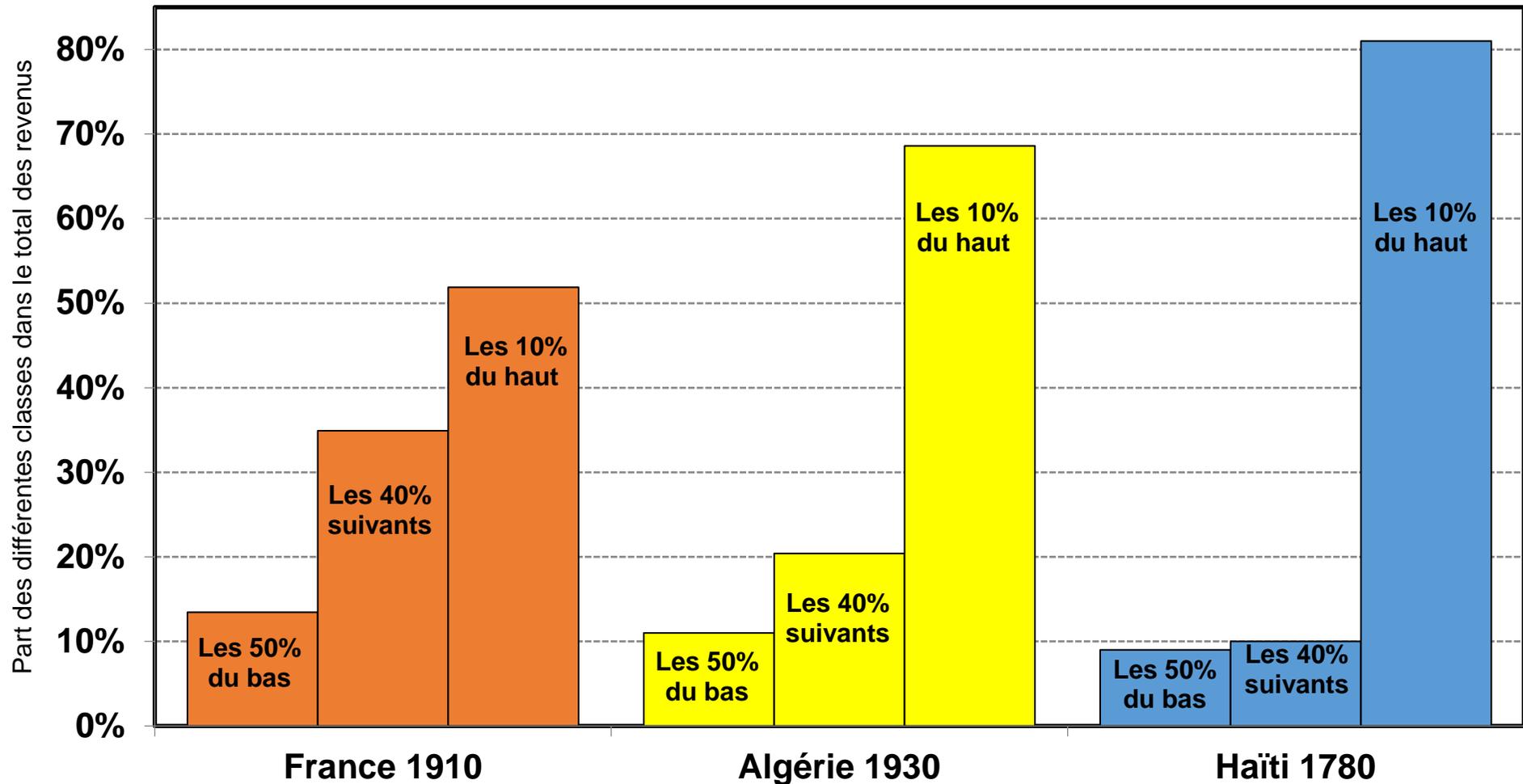
Lecture. La population totale de Saint-Domingue (Haïti) est passée d'à peine 50 000 personnes en 1700-1710 (dont 56% d'esclaves, 3% de libres de couleur et métis, et 41% de blancs) à plus de 500 000 personnes en 1790 (dont 90% d'esclaves, 5% de libres de couleur et métis, et 5% de blancs). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 11)

L'inégalité extrême des revenus en perspective historique: le sommet colonial et esclavagiste



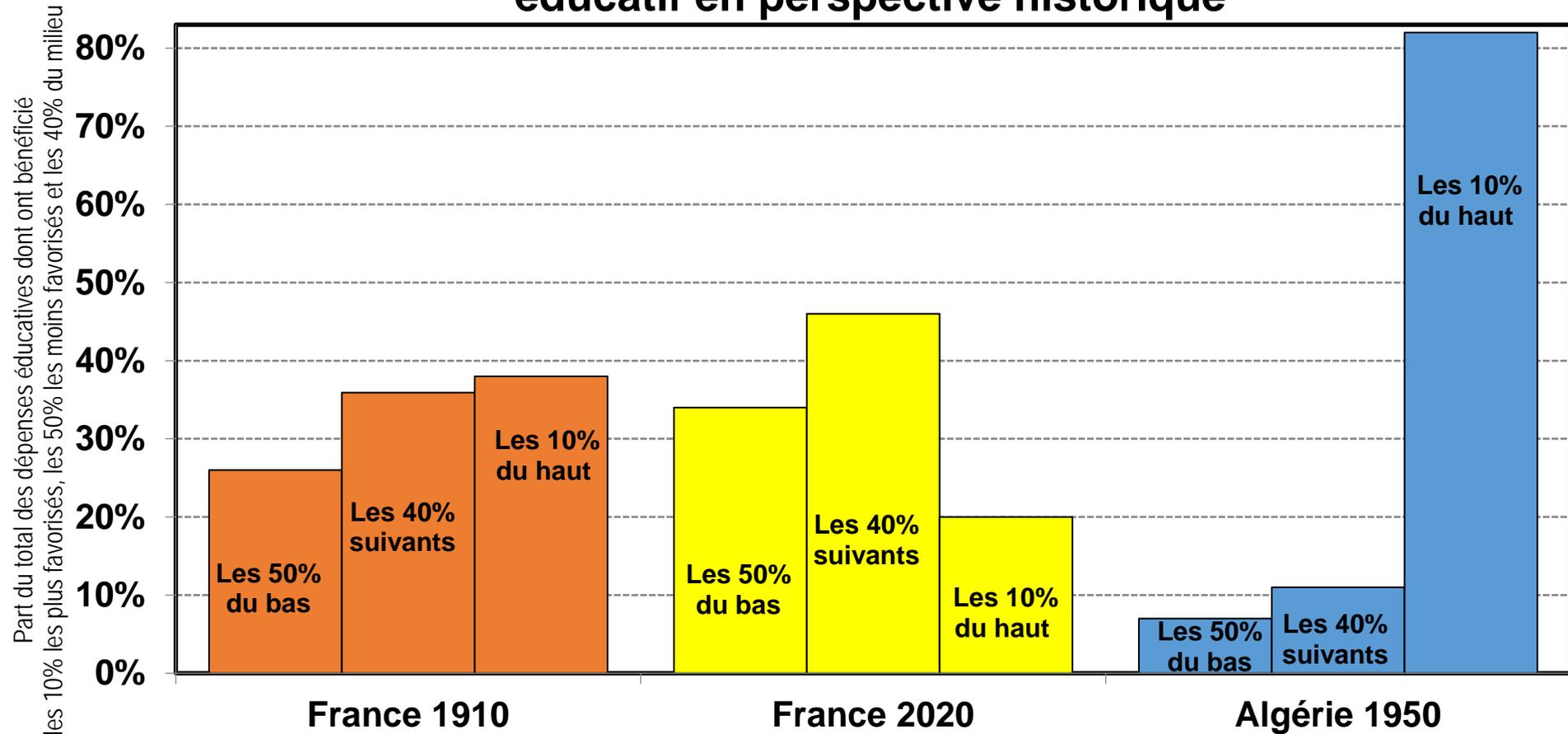
Lecture. Sur l'ensemble des sociétés observées, la part du revenu total allant au décile supérieur (les 10% des revenus les plus élevés) varie de 23% en Suède en 1980 à 81% à Saint-Domingue (Haïti) en 1780 (qui comprenait 90% d'esclaves). Les sociétés coloniales telles que l'Algérie en 1930 ou l'Afrique du Sud en 1950 se situent parmi les plus hauts niveaux d'inégalité observés dans l'histoire, avec environ 70% du revenu total pour le décile supérieur, qui regroupe la population européenne. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 12)

La répartition des revenus en métropole et dans les colonies



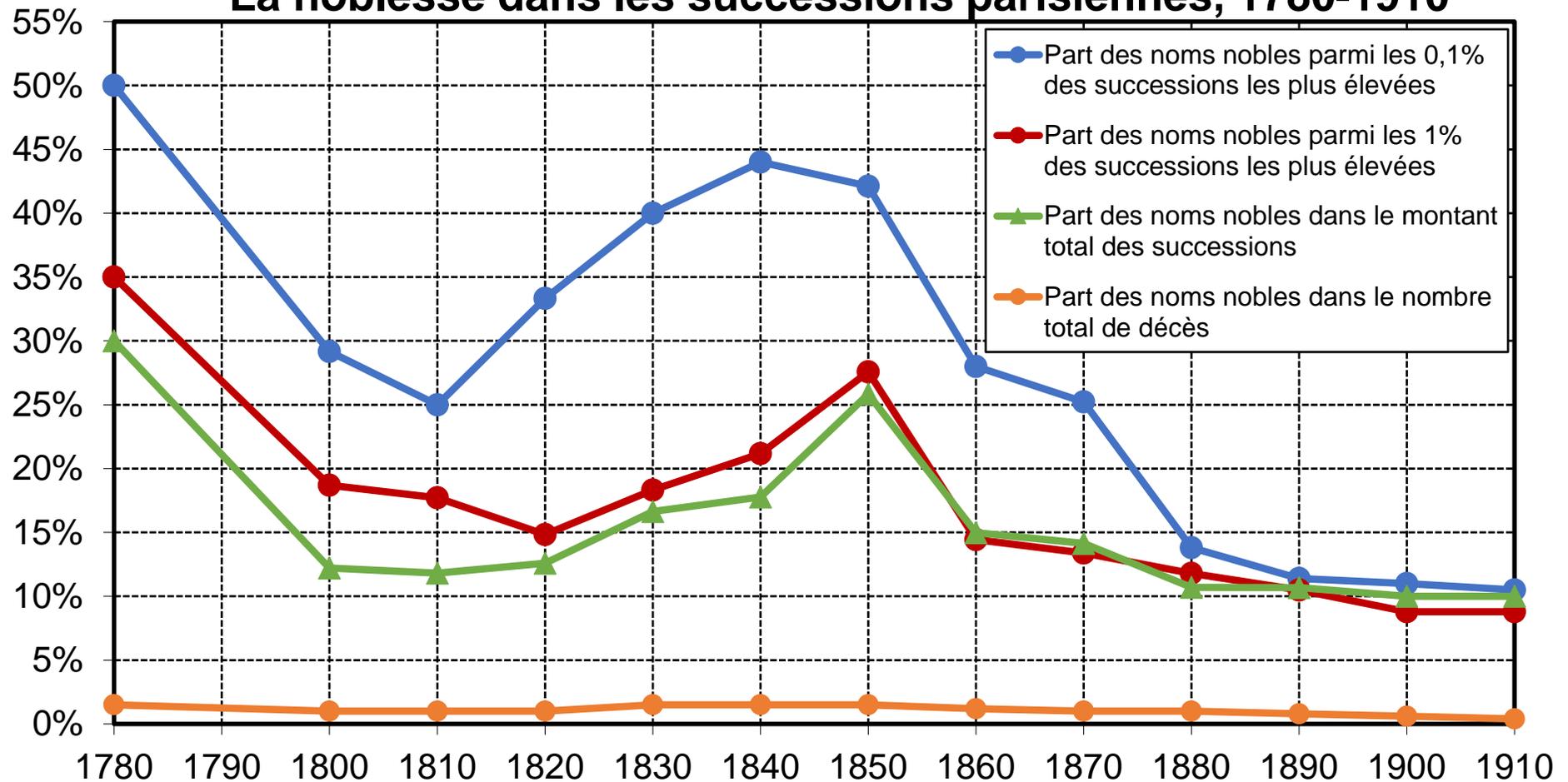
Lecture. La part des 10% des revenus les plus élevés dans le revenu total dépassait 80% à Saint-Domingue (Haïti) en 1780 (composé à environ 90% d'esclaves et 10% de colons européens), contre plus de 65% en Algérie en 1930 (composée à environ 90% de "Musulmans algériens" et 10% de colons européens), et autour de 50% en France métropolitaine en 1910. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 13)

Des colonies pour les colons: l'inégalité de l'investissement éducatif en perspective historique



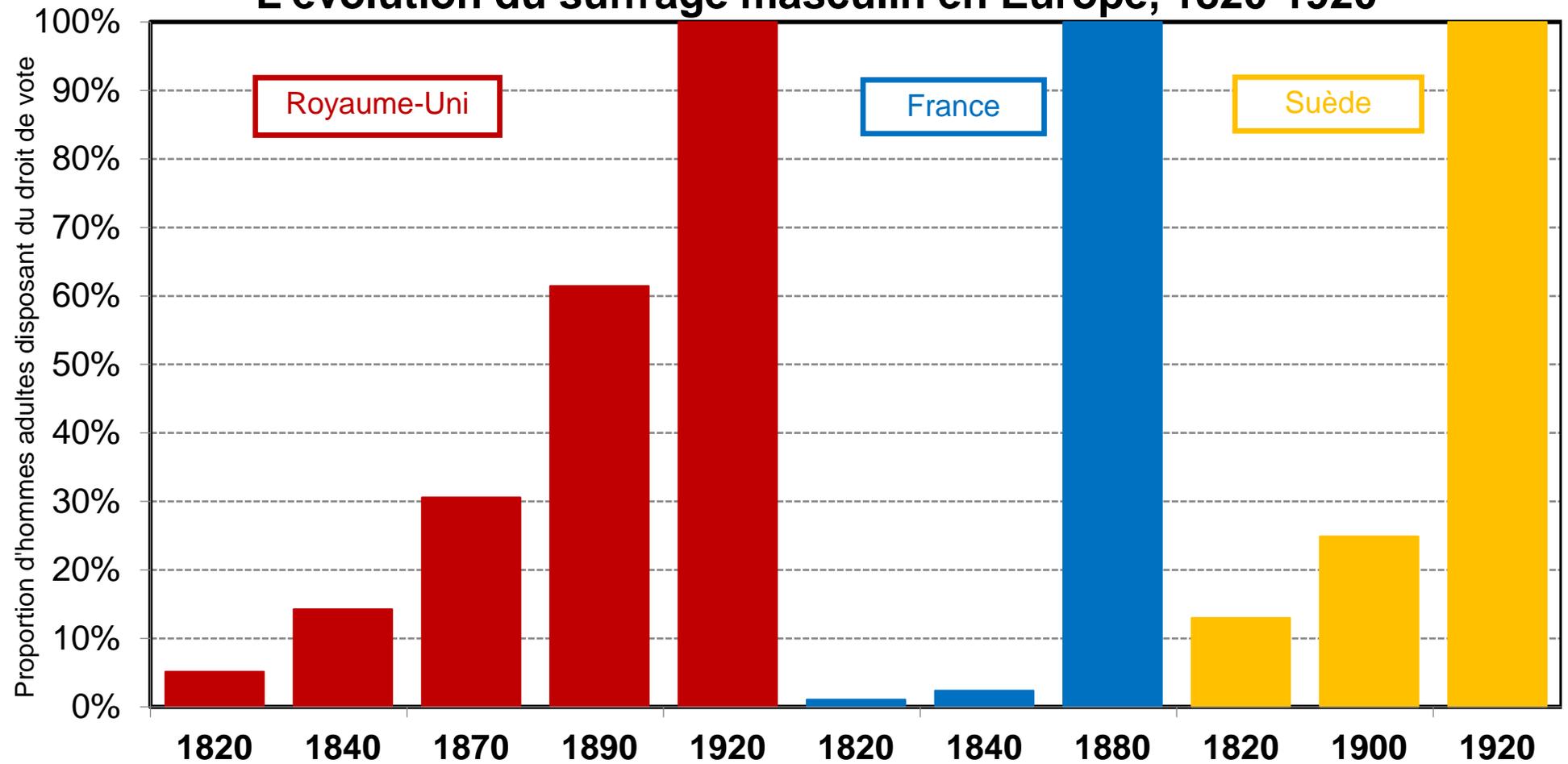
Lecture. En Algérie en 1950, les 10% de la population bénéficiant de l'investissement éducatif primaire, secondaire et supérieur le plus important (en pratique les enfants de colons) bénéficiaient de 82% de la dépense éducative totale. Par comparaison, la part de la dépense éducative totale allant aux 10% bénéficiant de l'investissement éducatif le plus important était de 38% en France en 1910 et de 20% en 2020 (ce qui reste tout de même deux fois plus élevé que leur part dans la population). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 14)

La noblesse dans les successions parisiennes, 1780-1910



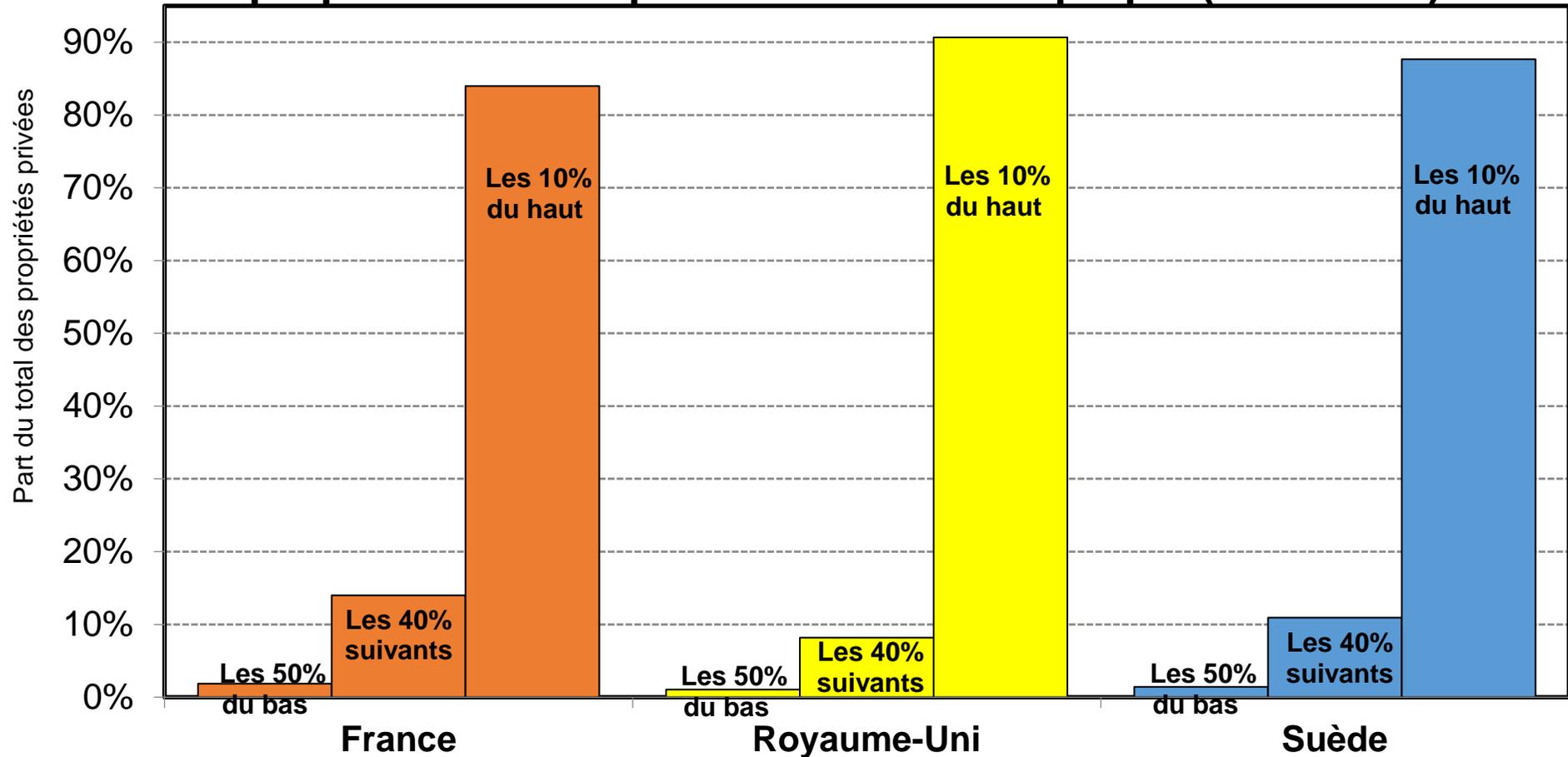
Lecture. La part des noms nobles parmi les 0,1% des successions parisiennes les plus élevées est passée de 50% à 25% entre 1780 et 1810, avant de remonter autour 40-45% pendant la période des monarchies censitaires (1815-1848), puis de s'abaisser autour de 10% à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Par comparaison, les noms nobles ont toujours représenté moins de 2% du nombre total des décès entre 1780 et 1910. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 15)

L'évolution du suffrage masculin en Europe, 1820-1920



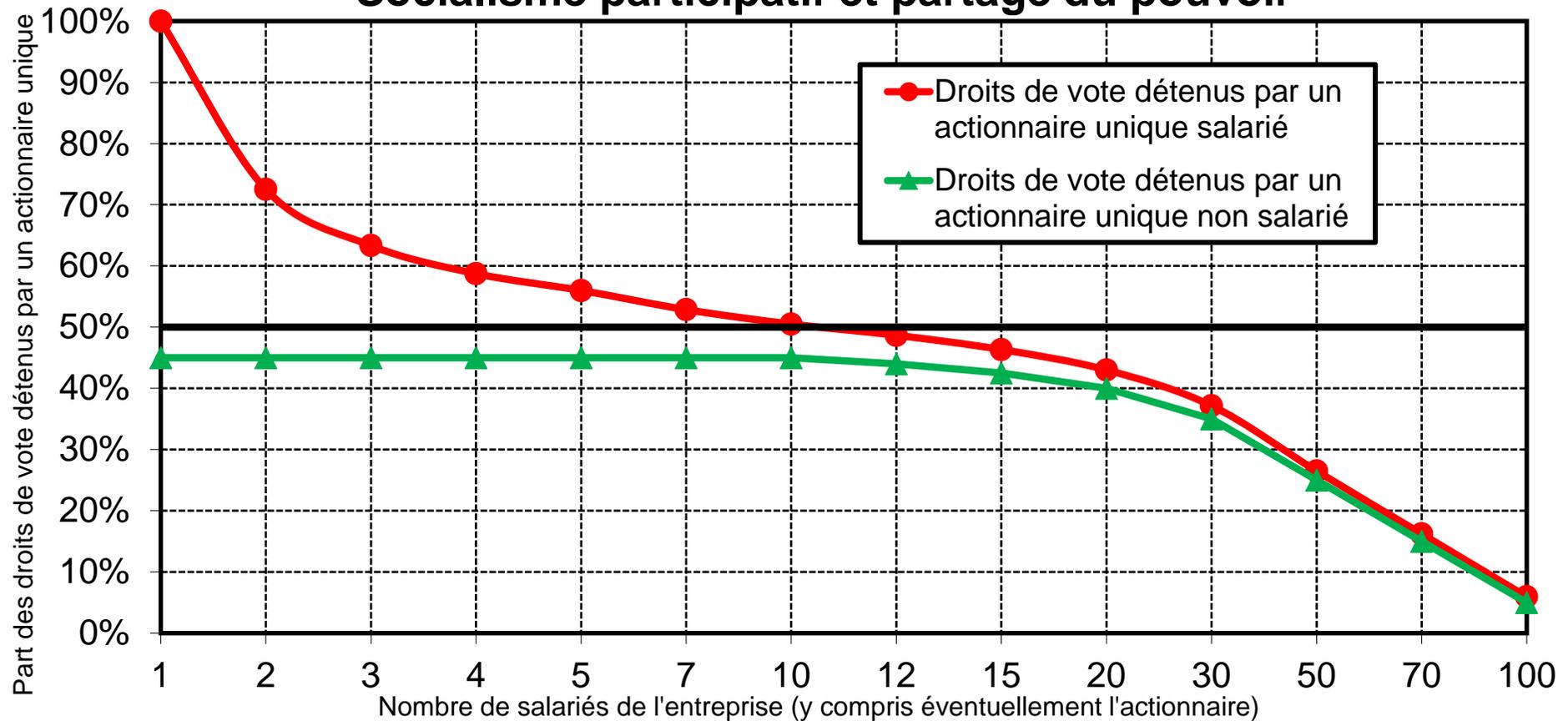
Lecture. Le pourcentage d'hommes adultes disposant du droit de vote (compte tenu du cens électoral, c'est-à-dire du montant des impôts à acquitter et/ou des propriétés à détenir pour avoir le droit de voter) est passé au Royaume-Uni de 5% en 1820 à 30% en 1870 et 100% en 1920, et en France de 1% en 1820 à 100% en 1880. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 16)

L'inégalité patrimoniale extrême: les sociétés de propriétaires européennes à la Belle Epoque (1880-1914)



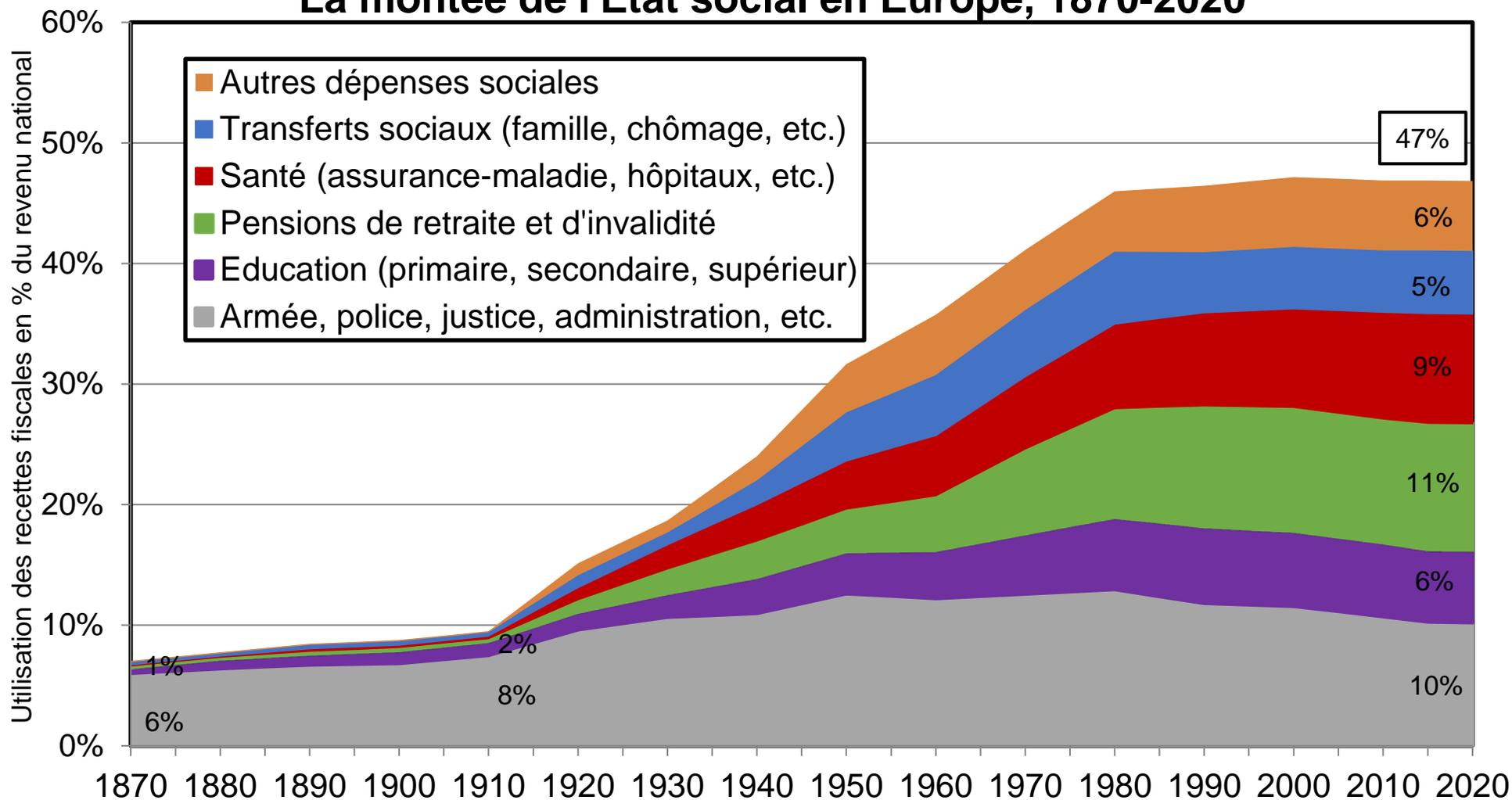
Lecture. La part des 10% des patrimoines les plus élevés dans le total des propriétés privées (actifs immobiliers, professionnels et financiers, nets de dettes) était en moyenne de 84% en France entre 1880 et 1914 (contre 14% pour les 40% suivants et 2% pour les 50% les plus pauvres), 91% au Royaume-Uni (contre 8% et 1%) et 88% en Suède (contre 11% et 1%). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 17)

Socialisme participatif et partage du pouvoir



Lecture. Dans le cadre du système de socialisme participatif envisagé ici, un actionnaire unique (possédant 100% des actions de l'entreprise) détient 73% des droits de vote si l'entreprise compte 2 salariés (dont lui-même), 51% des droits de vote si elle compte 10 salariés (dont lui-même), et perd la majorité au-delà de 10 salariés. Un actionnaire unique non salarié détient 45% des droits de vote si l'entreprise compte moins de 10 salariés, puis cette part décline régulièrement et atteint 5% avec 100 salariés. Note: Les paramètres retenus sont les suivants: (i) les salariés (qu'ils soient ou non actionnaires) se partagent 50% des droits de vote; (ii) au sein des 50% des droits de vote allant aux actionnaires, un actionnaire individuel ne peut en détenir plus de 90% (soit 45% des voix) dans une entreprise de moins de 10 salariés; cette fraction passe linéairement à 10% (soit 5% des voix) dans les entreprises de plus de 90 salariés (les droits de vote actionnariaux non attribués sont réaffectés aux salariés). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (grap. 18)

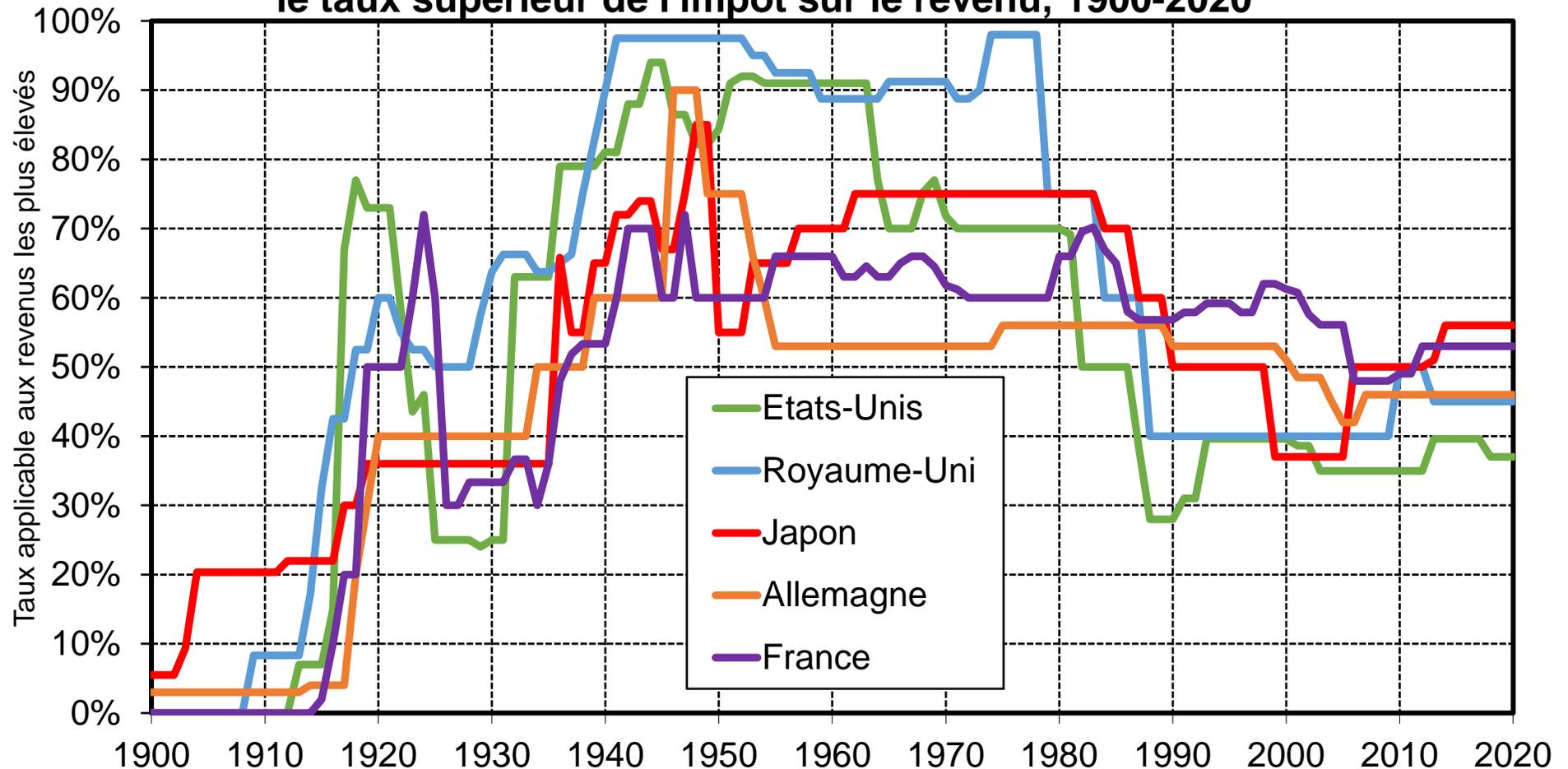
La montée de l'Etat social en Europe, 1870-2020



Lecture. En 2020, les recettes fiscales représentaient 47% du revenu national en moyenne en Europe occidentale et étaient dépensées comme suit: 10% du revenu national pour les dépenses régaliennes (armée, police, justice, administration générale, infrastructures de base: routes, etc.); 6% pour l'éducation; 11% pour les retraites; 9% pour la santé; 5% pour les transferts sociaux (hors retraites); 6% pour les autres dépenses sociales (logement, etc.). Avant 1914, les dépenses régaliennes absorbaient la quasi-totalité des recettes fiscales.

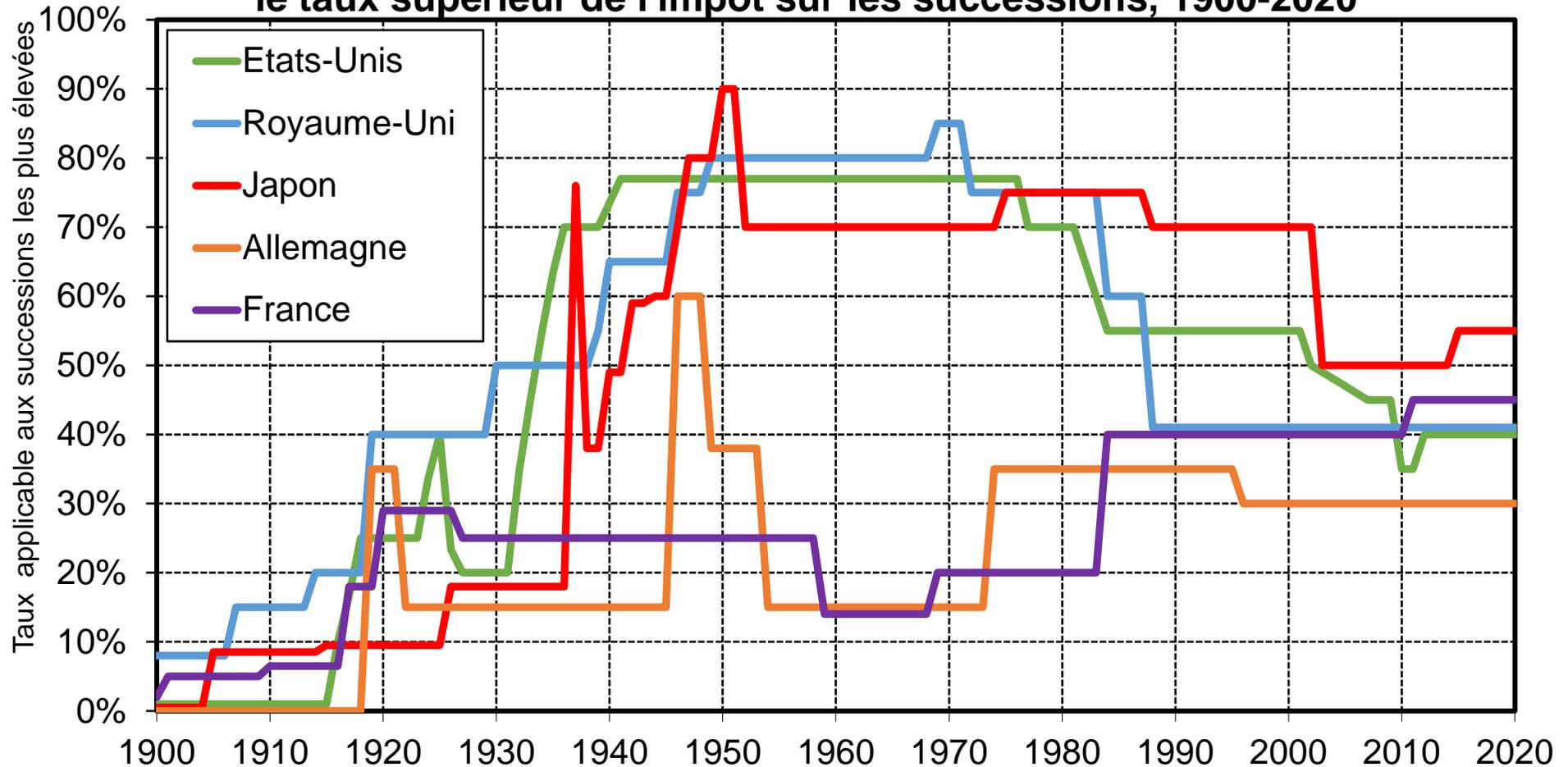
Note. L'évolution indiquée ici est la moyenne Allemagne-France-Royaume-Uni-Suède. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 19)

L'invention de la progressivité fiscale: le taux supérieur de l'impôt sur le revenu, 1900-2020



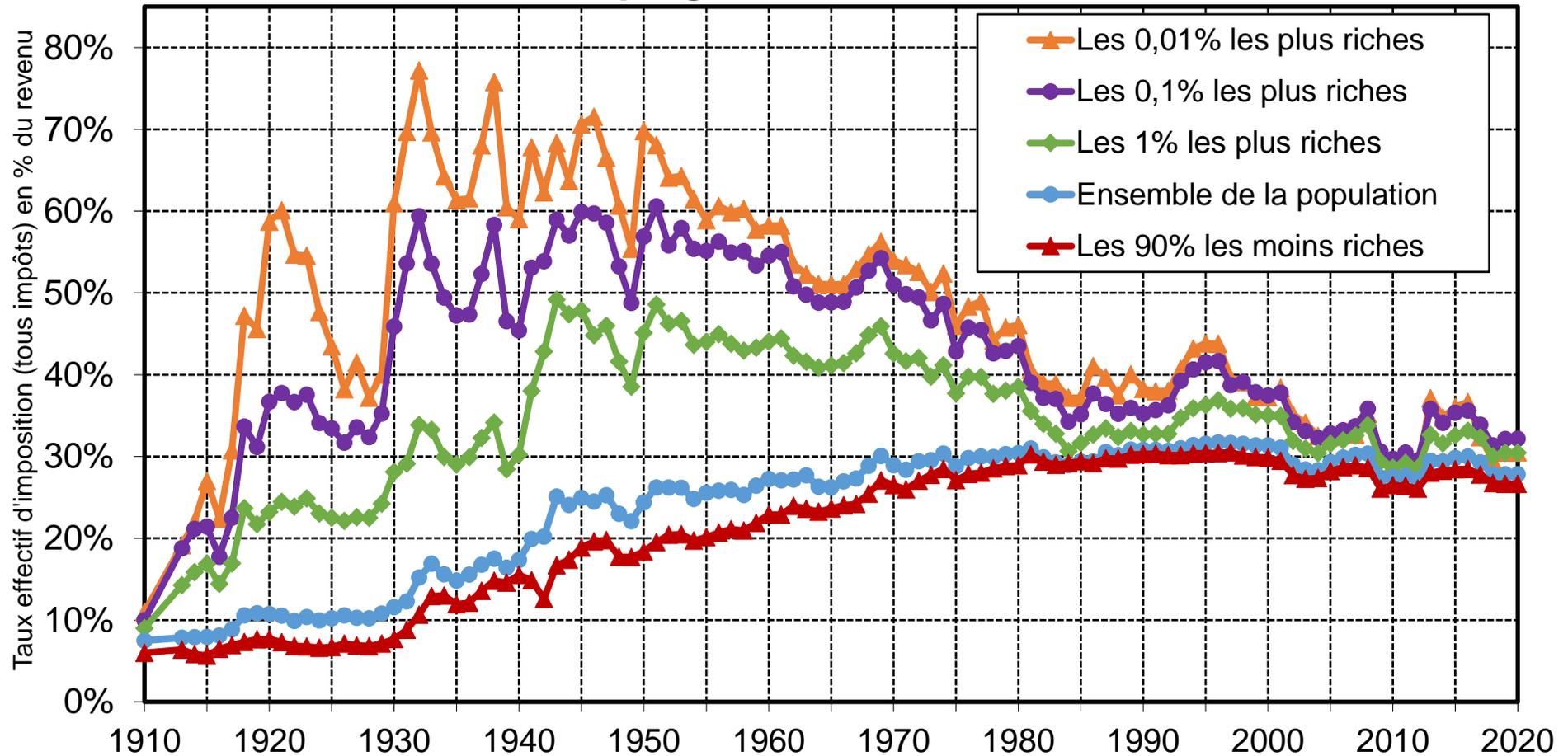
Lecture. Le taux d'imposition applicable aux revenus les plus élevés était en moyenne de 23% aux Etats-Unis de 1900 à 1932, de 81% entre 1932 à 1980, et de 39% entre 1980 et 2020. Sur ces mêmes périodes, le taux supérieur a été de 30%, 89% et 46% au Royaume-Uni, de 26%, 68% et 53% au Japon, de 18%, 58% et 50% en Allemagne, et de 23%, 60% et 57% en France. La progressivité fiscale a été maximale au milieu du siècle, particulièrement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 20)

L'invention de la progressivité fiscale: le taux supérieur de l'impôt sur les successions, 1900-2020



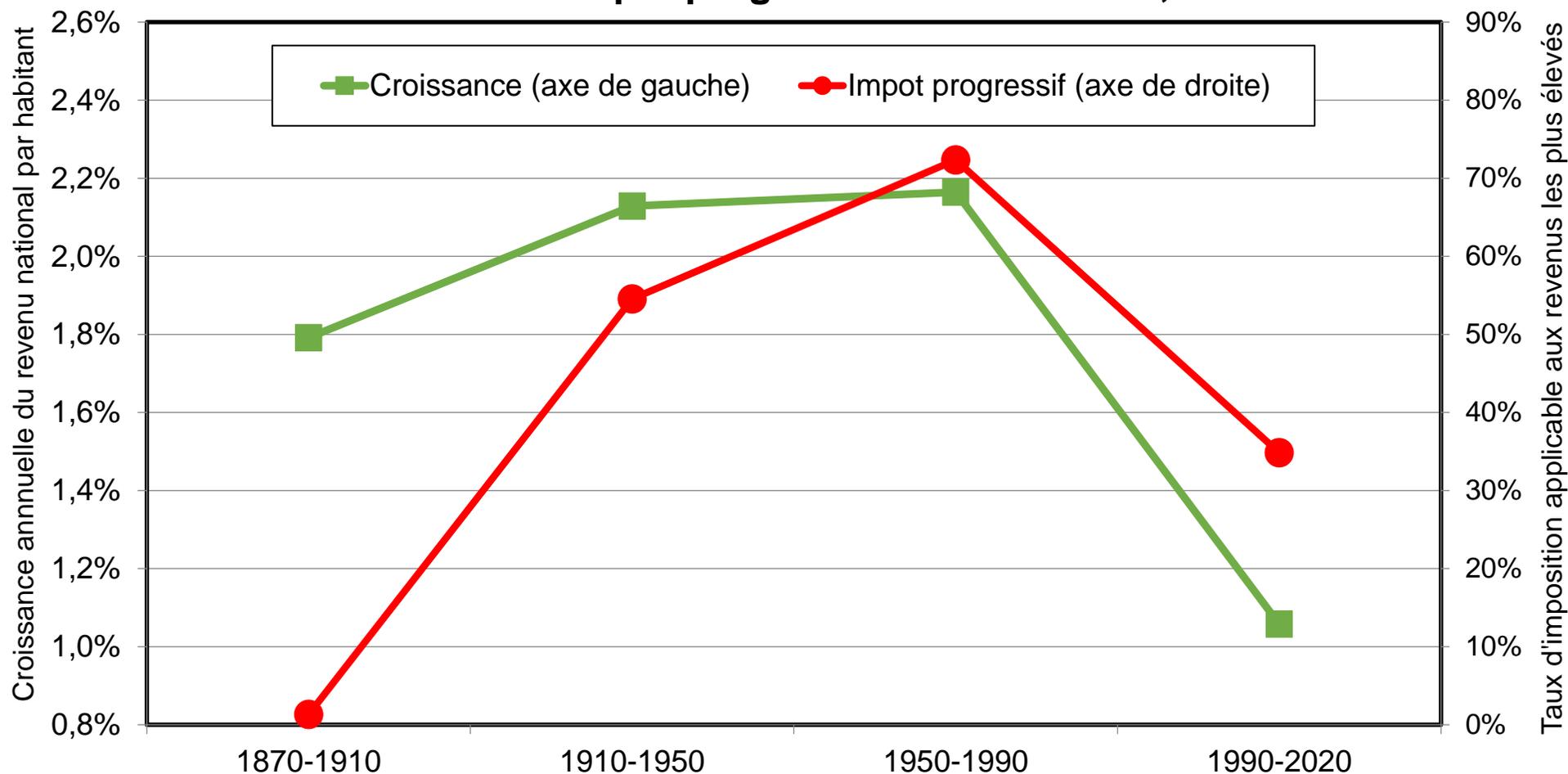
Lecture. Le taux d'imposition applicable aux successions les plus élevées était en moyenne de 12% aux Etats-Unis de 1900 à 1932, de 75% entre 1932 à 1980, et de 50% entre 1980 et 2020. Sur ces mêmes périodes, le taux supérieur a été de 25%, 72% et 46% au Royaume-Uni, de 9%, 64% et 63% au Japon, de 8%, 23% et 32% en Allemagne, et de 15%, 22% et 39% en France. La progressivité fiscale a été maximale au milieu du siècle, particulièrement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 21)

Taux effectifs et progressivité aux Etats-Unis 1910-2020



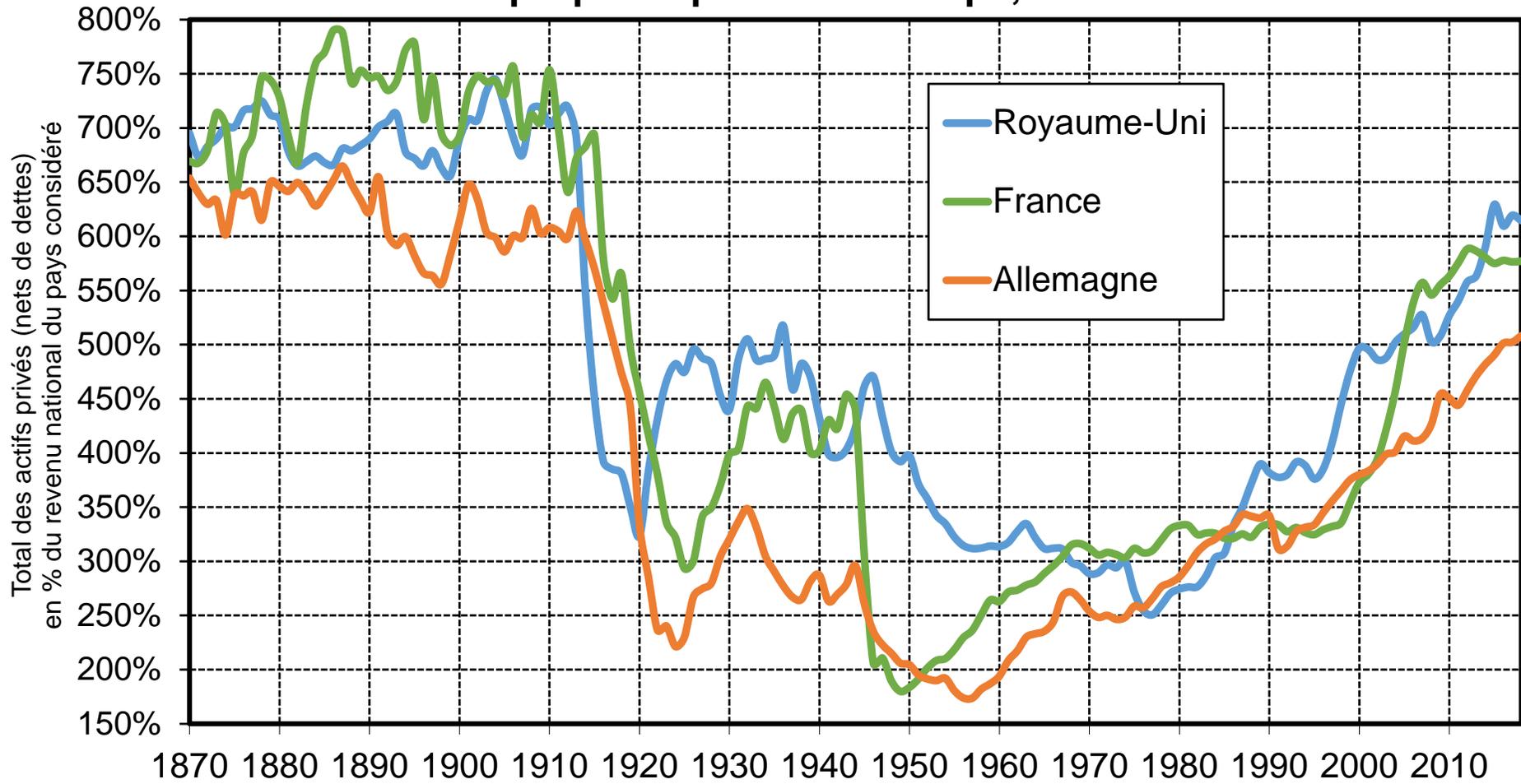
Lecture. De 1915 à 1980, le système fiscal était fortement progressif aux Etats-Unis, dans le sens où les taux effectifs d'imposition acquittés par les plus hauts revenus (tous impôts confondus, et en % du revenu total avant impôts) étaient significativement plus élevés que le taux effectif moyen acquitté par l'ensemble de la population (et en particulier par les 90% des revenus les plus bas). Depuis 1980, le système fiscal est faiblement progressif, avec des écarts limités de taux effectifs d'imposition. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 22)

Croissance et impot progressif aux Etats-Unis, 1870-2020



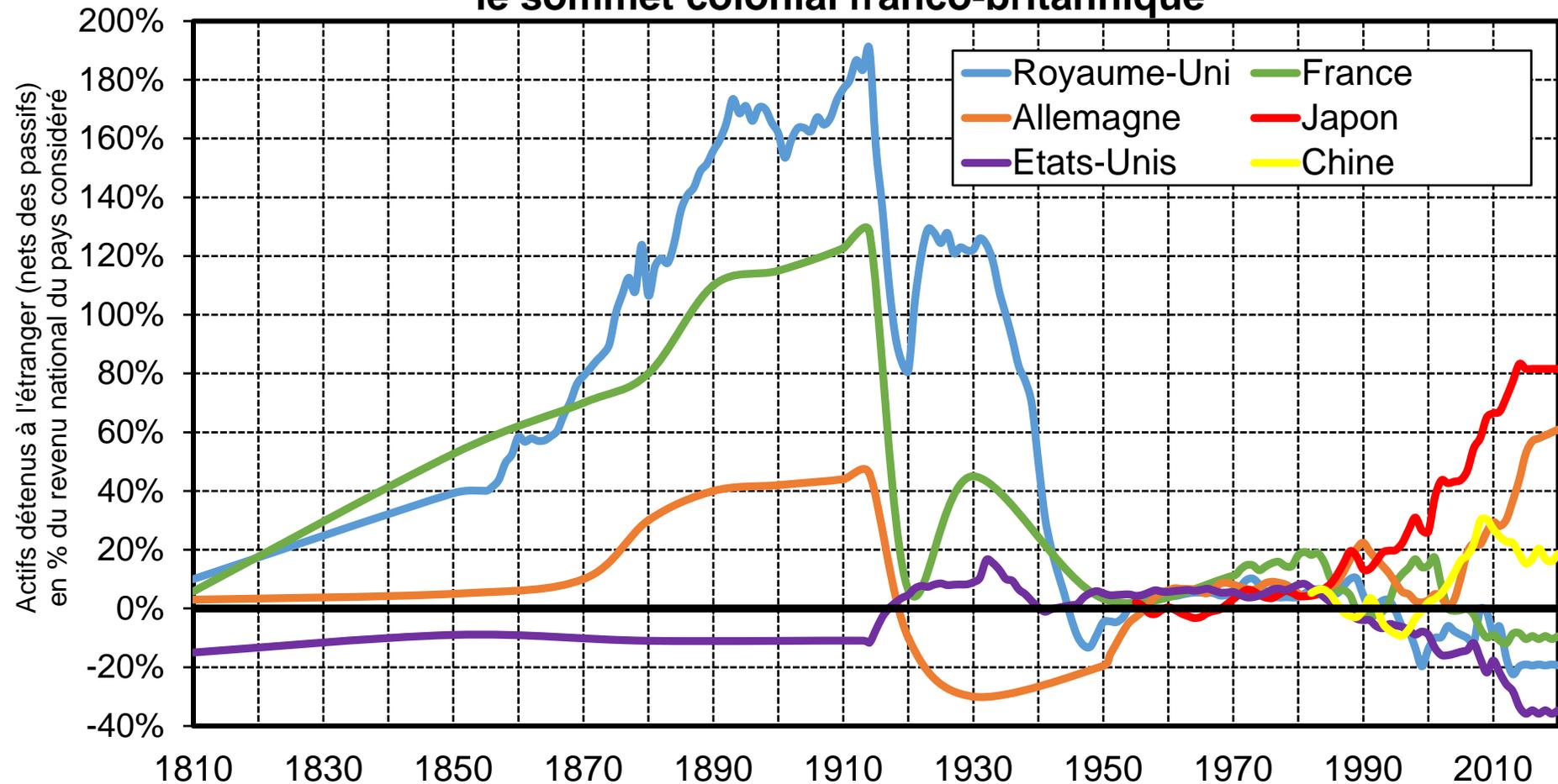
Lecture. Aux Etats-Unis, la croissance du revenu national par habitant est passée de 2,2% par an de 1950 à 1990 à 1,1% de 1990 à 2020, alors que le taux marginal supérieur applicable aux revenus les plus élevés passait dans le même temps de 72% à 35%. La dynamisation de la croissance promise lors de la baisse du taux marginal supérieur ne n'est pas produite. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (grap. 23)

La propriété privée en Europe, 1870-2020



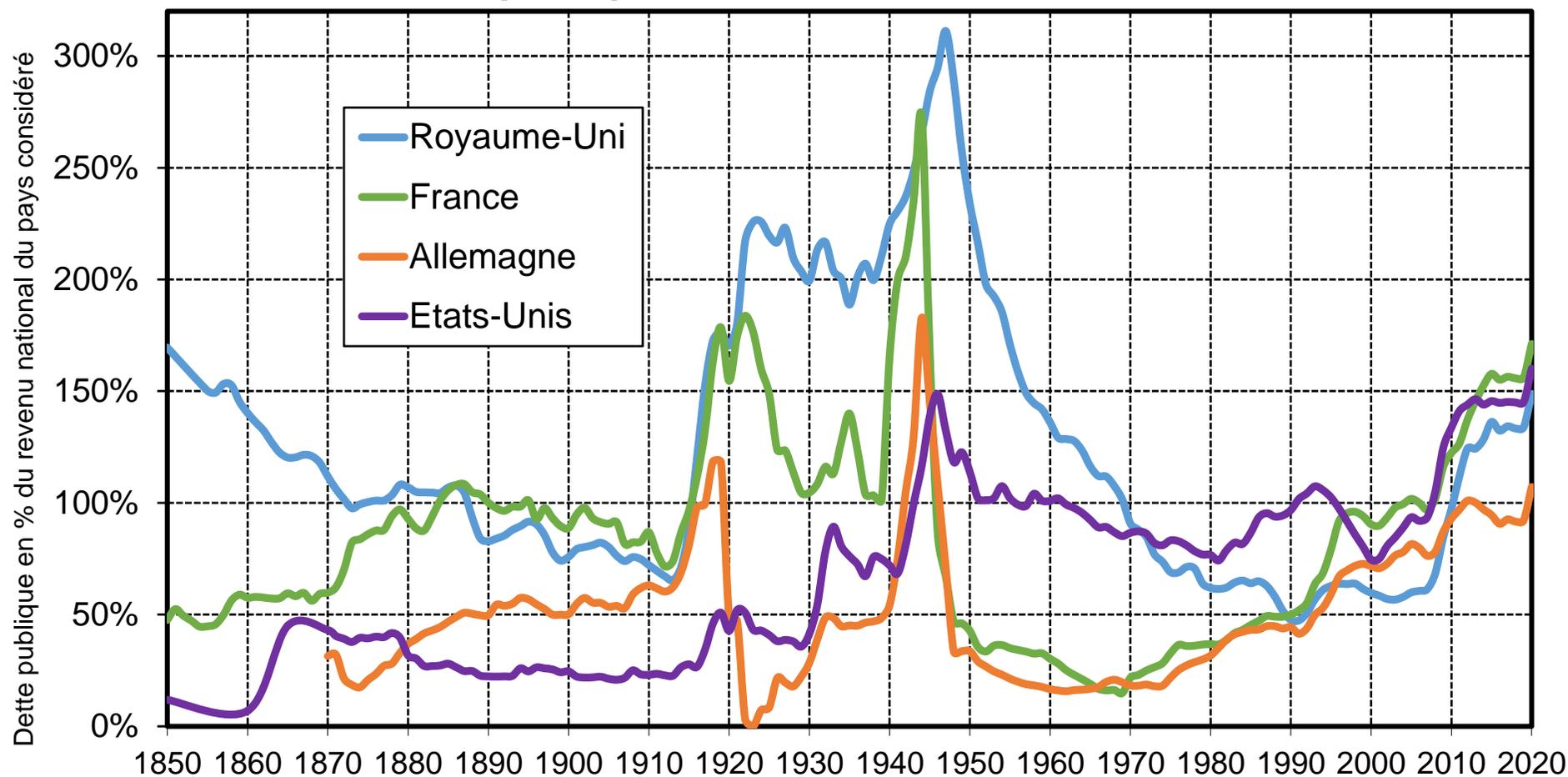
Lecture. La valeur de marché de la propriété privée (actifs immobiliers, professionnels et financiers, nets de dettes) avoisinait les 6-8 années de revenu national en Europe occidentale de 1870 à 1914, avant de s'effondrer de 1914 à 1950, et de se situer autour de 2-3 années de revenu national dans les années 1950-1970, puis de remonter autour de 5-6 années dans les années 2000-2020.
Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 24)

Les actifs étrangers en perspective historique: le sommet colonial franco-britannique



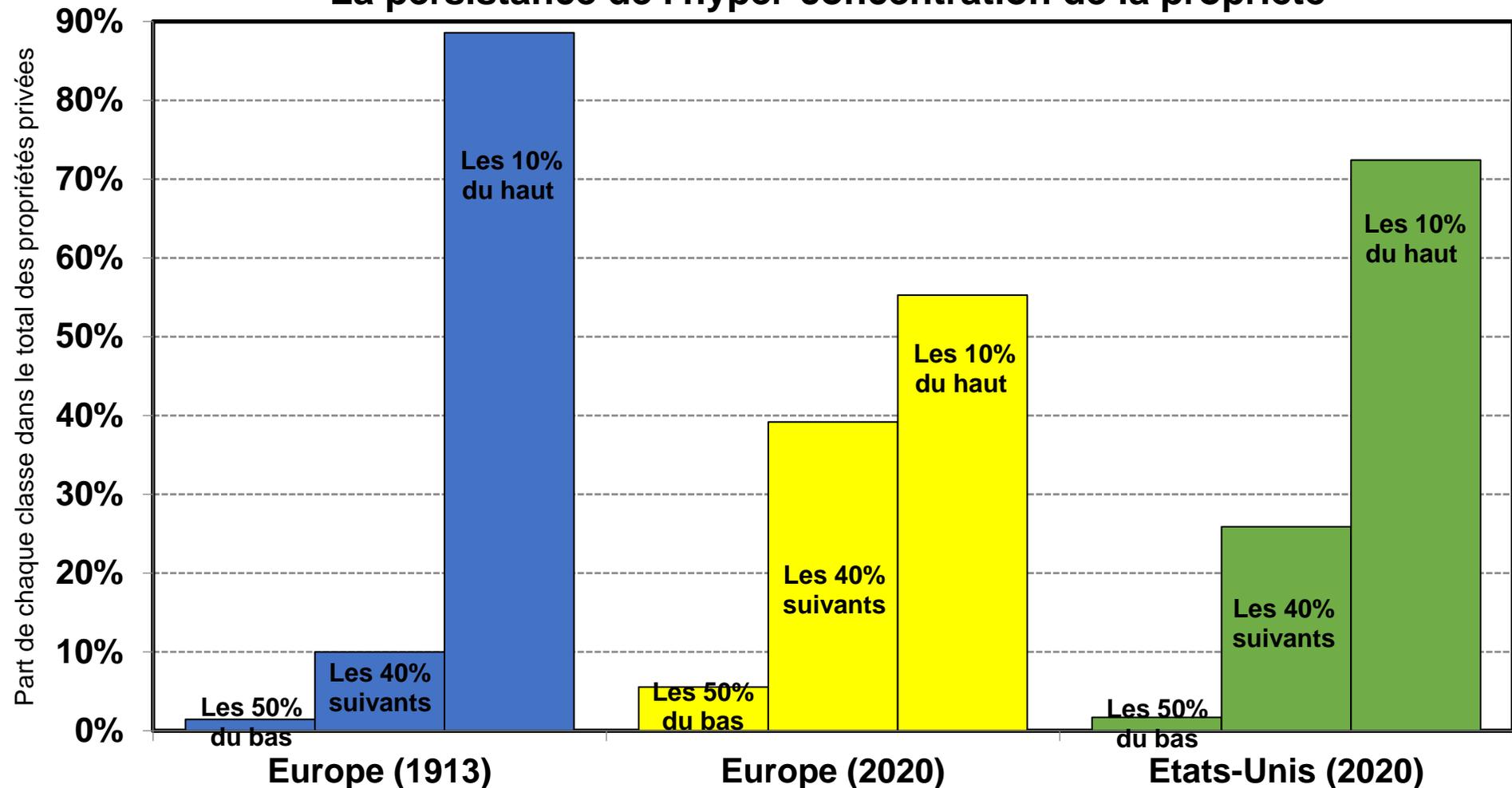
Lecture. Les actifs étrangers nets, c'est-à-dire la différence entre les actifs détenus à l'étranger par les propriétaires résidents dans le pays considéré (y compris le gouvernement) et les actifs détenus dans ce pays par les propriétaires du reste du monde, s'élevait en 1914 à 191% du revenu national au Royaume-Uni et à 125% en France. En 2020, les actifs étrangers nets atteignent 82% du revenu national au Japon, 61% en Allemagne et 19% en Chine. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 25)

La dette publique: entre accumulations et annulations



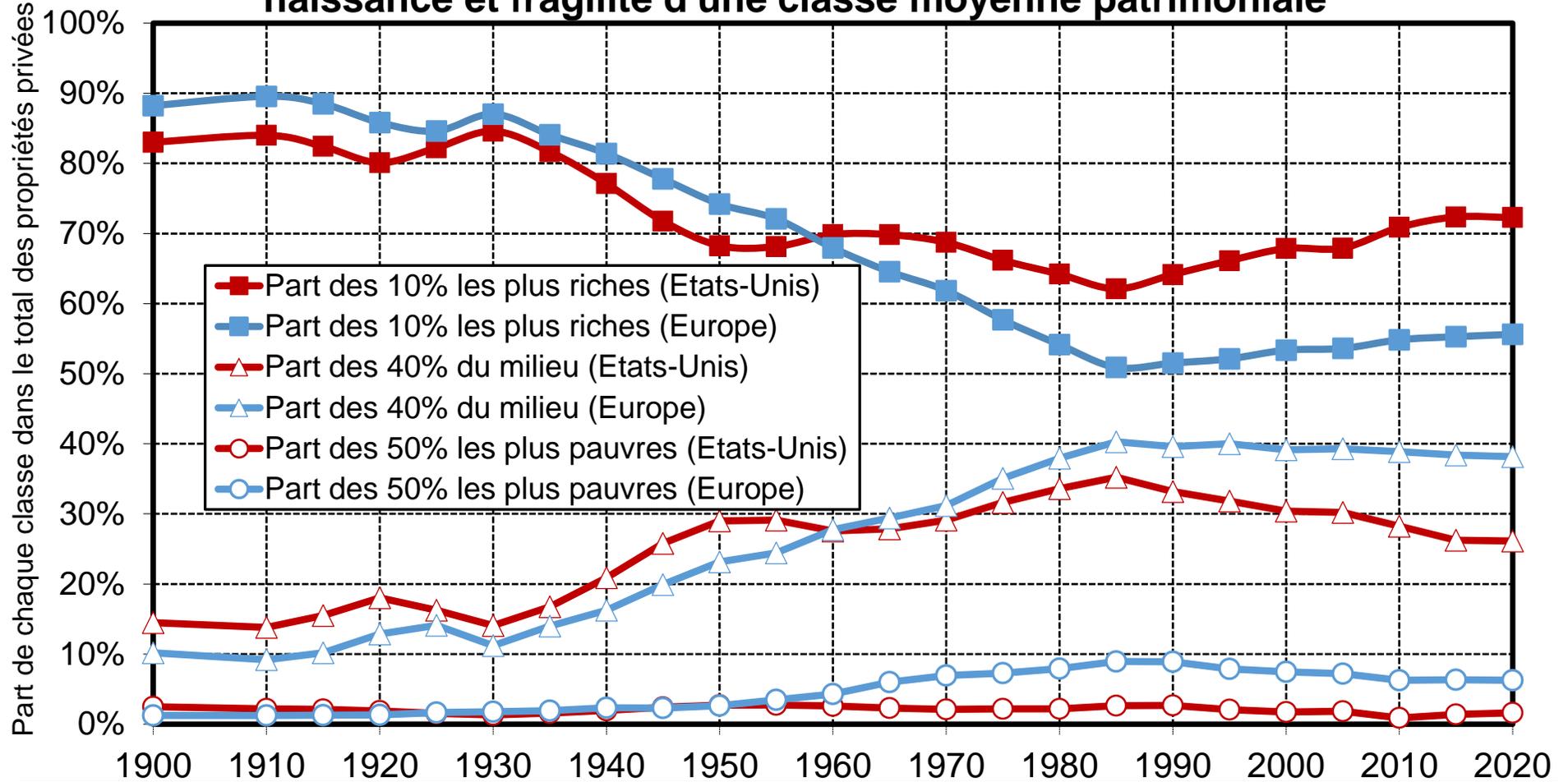
Lecture. La dette publique a fortement progressé à la suite des deux guerres mondiales, pour atteindre entre 150% et 300% du revenu national en 1945-1950, puis de chuter brutalement en Allemagne et en France (annulations de dette, impôts exceptionnels sur la fortune privée, inflation élevée), et plus graduellement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. La dette a de nouveau fortement progressé à la suite des crises financières et épidémiques de 2008 et 2020. **Note:** il n'est pas tenu compte ici de la dette allemande issue du Traité de Versailles (1919), soit plus de 300% du revenu national de l'époque, dont le remboursement n'a jamais véritablement commencé. **Sources et séries:** voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 26)

La persistance de l'hyper-concentration de la propriété



Lecture. La part des 10% les plus riches dans le total des propriétés privées atteignait 89% en Europe (moyenne Royaume-Uni-France-Suède) en 1913 (contre 1% pour les 50% les plus pauvres), 56% en Europe en 2020 (contre 6% pour les 50% les plus pauvres), et 72% aux Etats-Unis en 2020 (contre 2% pour les 50% les plus pauvres). Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 27)

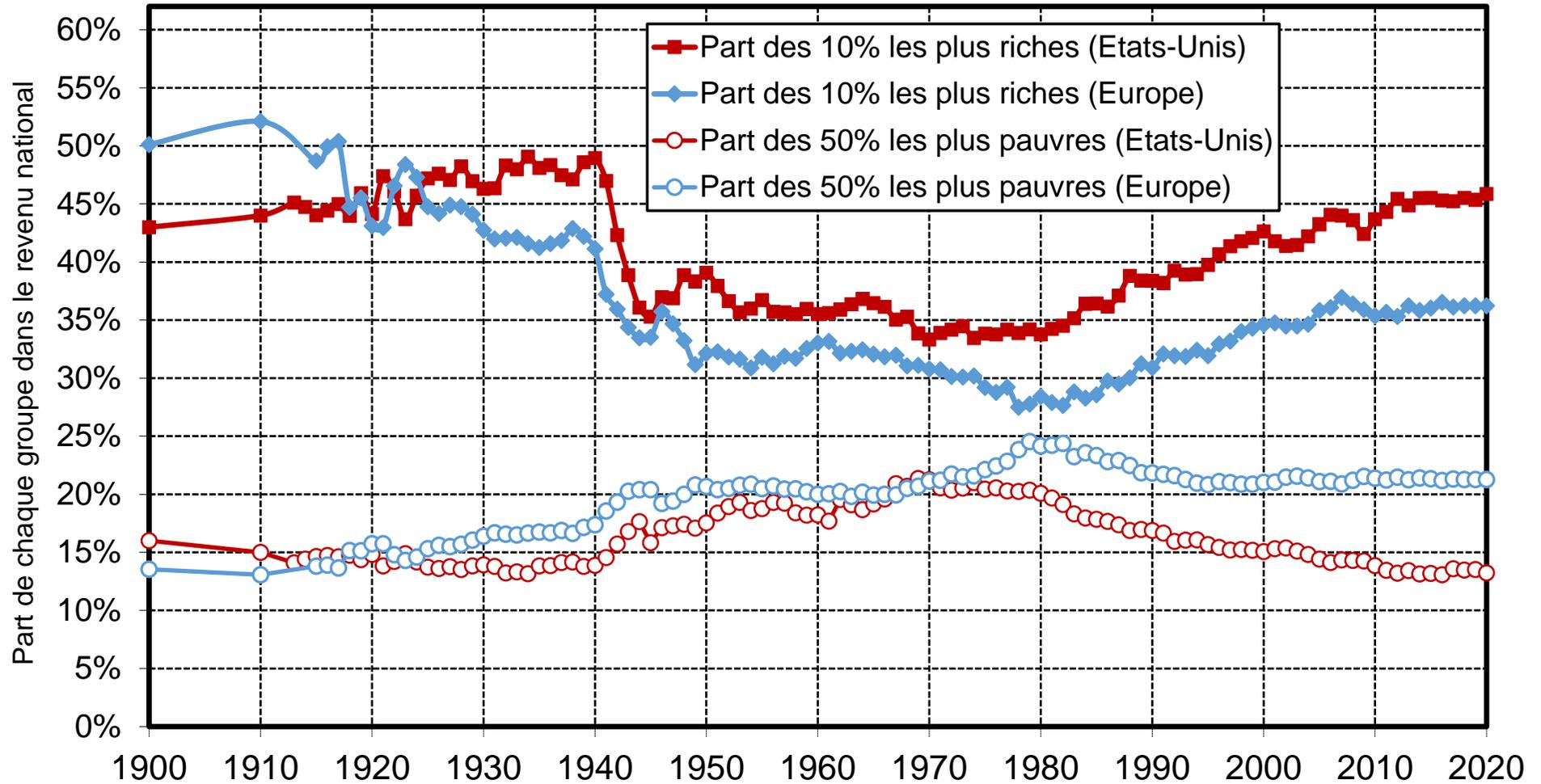
La propriété en Europe et aux Etats-Unis, 1900-2020: naissance et fragilité d'une classe moyenne patrimoniale



Lecture. En Europe comme aux Etats-Unis, on observe entre 1914 et 1980 une forte baisse de la part des 10% les plus riches dans le total des propriétés privées (actifs immobiliers, professionnels et financiers, nets de dettes), au bénéfice principalement des 40% compris entre les 10% les plus riches et les 50% les plus pauvres. Ce mouvement s'est partiellement inversé entre 1980 et 2020, notamment aux Etats-Unis.

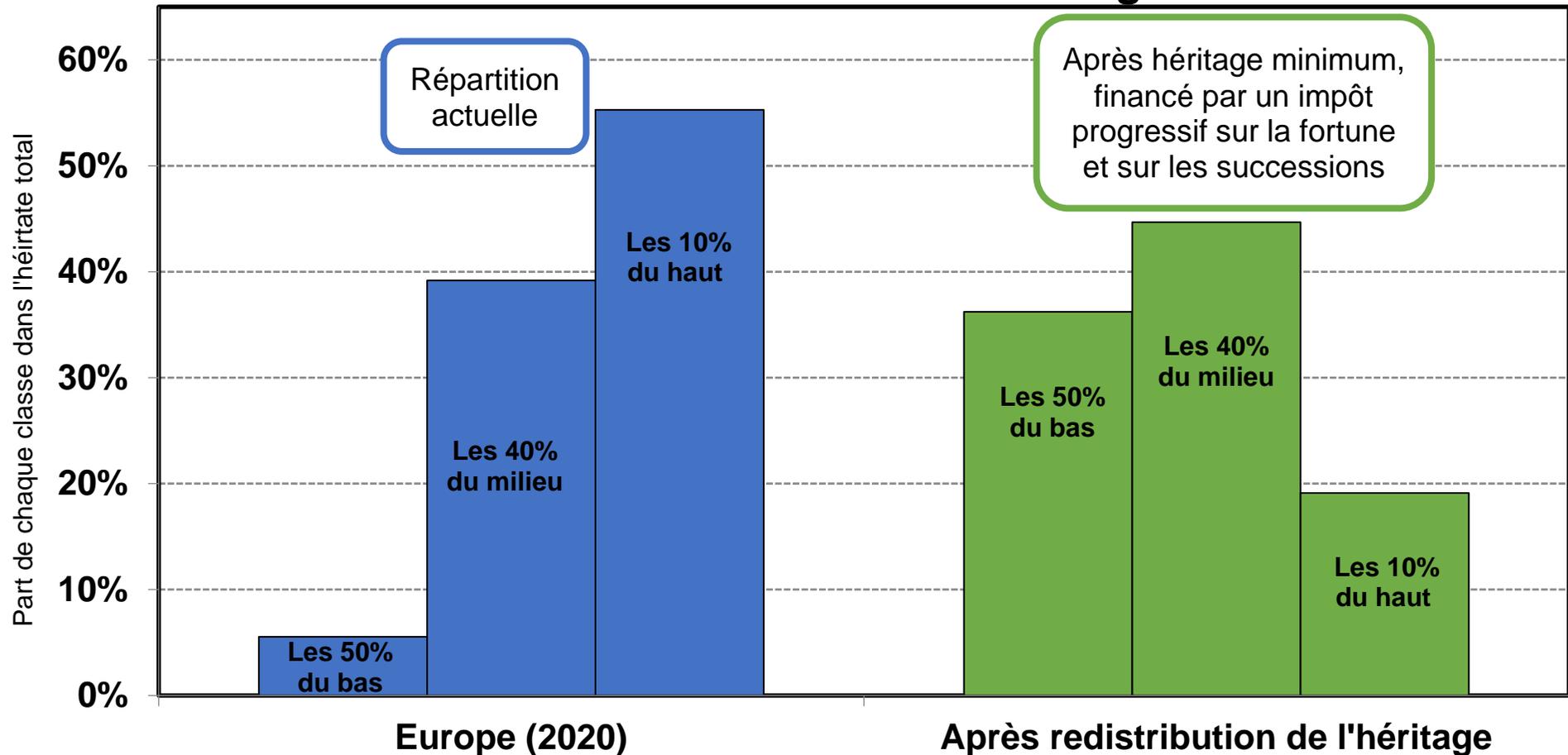
Note. L'évolution indiquée ici pour l'Europe est la moyenne Royaume-Uni-France-Suède. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 28)

L'inégalité des revenus: Europe et Etats-Unis, 1900-2020



Lecture. En Europe, les inégalités de revenus sont reparties à la hausse depuis 1980, tout en restant à des niveaux nettement plus faibles qu'en 1900-1910. La remontée des inégalités a été beaucoup plus forte aux Etats-Unis. Dans les deux cas, les inégalités sont restées très fortes: bien que 5 fois moins nombreux, les 10% les plus riches reçoivent toujours une part du revenu total beaucoup plus forte que les 50% les plus pauvres. **Note:** Europe: moyenne Royaume-Uni-France-Allemagne-Suède. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 29)

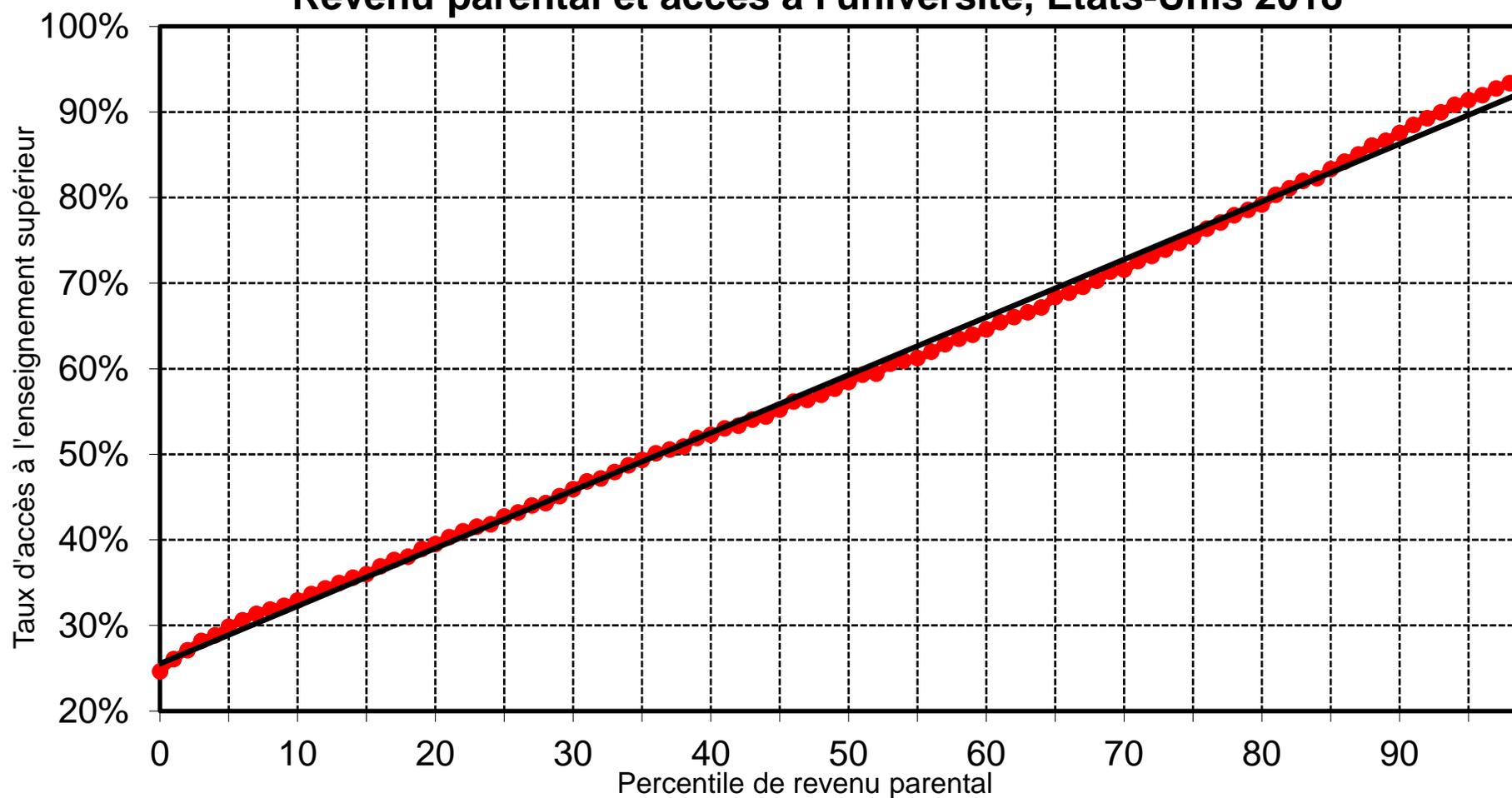
La redistribution de l'héritage



Lecture. La part des 50% les plus pauvres dans l'héritage total est de 6% en Europe en 2020, contre 39% pour les 40% suivants et 55% pour les 10% les plus riches. Après application de l'héritage pour tous (héritage minimum égal à 60% du patrimoine moyen, versé à 25 ans), financé par un impôt progressif sur la fortune et sur les successions, elle serait de 36% (contre 45% et 19%).

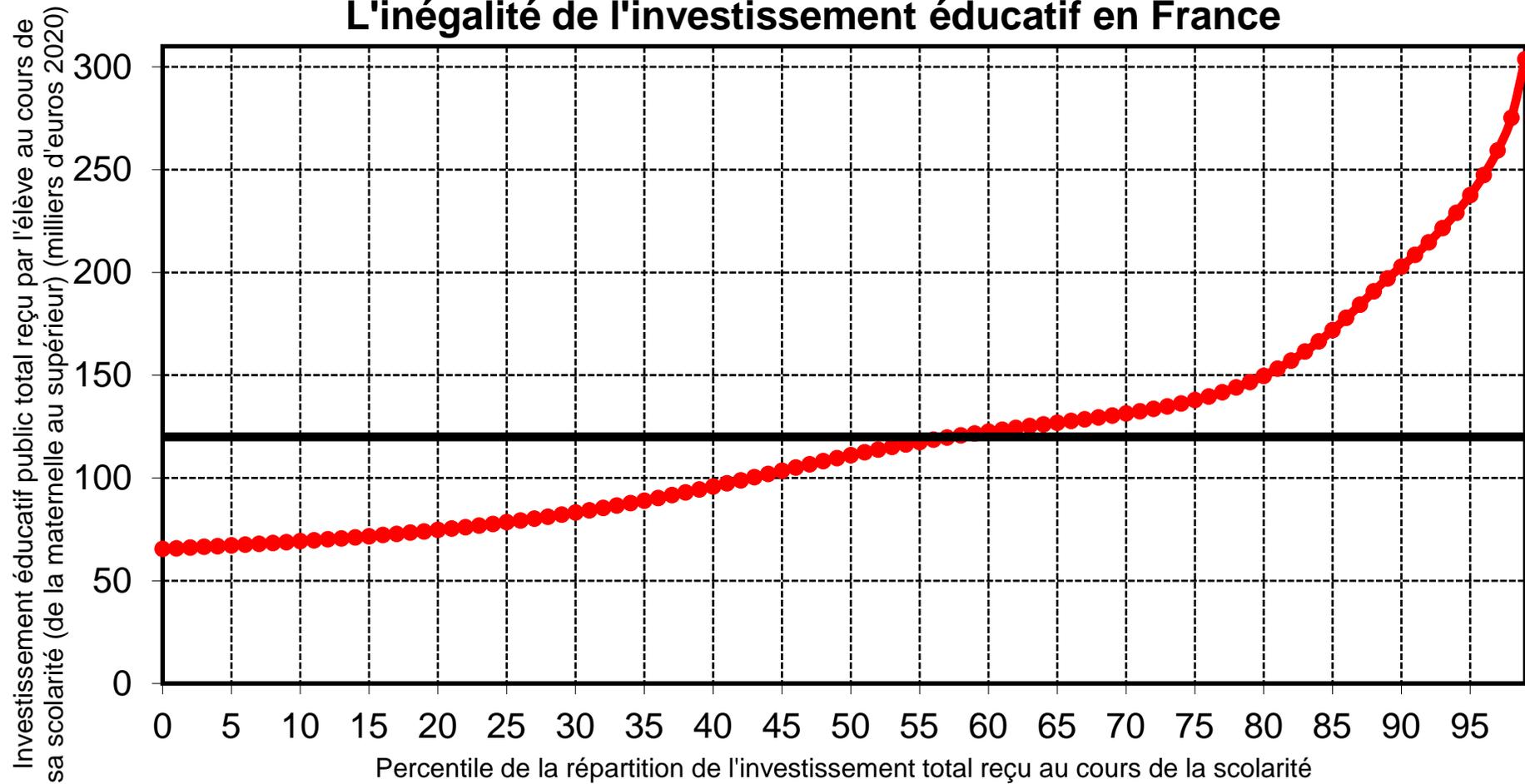
Note: Europe: moyenne Royaume-Uni-France-Suède. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 30)

Revenu parental et accès à l'université, Etats-Unis 2018



Lecture. En 2018, le taux d'accès à l'enseignement supérieur (pourcentage de personnes âgées de 19 à 21 ans inscrites dans une université, un *college* ou tout autre établissement d'enseignement supérieur) était d'à peine 30% pour les enfants des 10% les plus pauvres aux Etats-Unis, et de plus de 90% pour les enfants des 10% les plus riches. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 31)

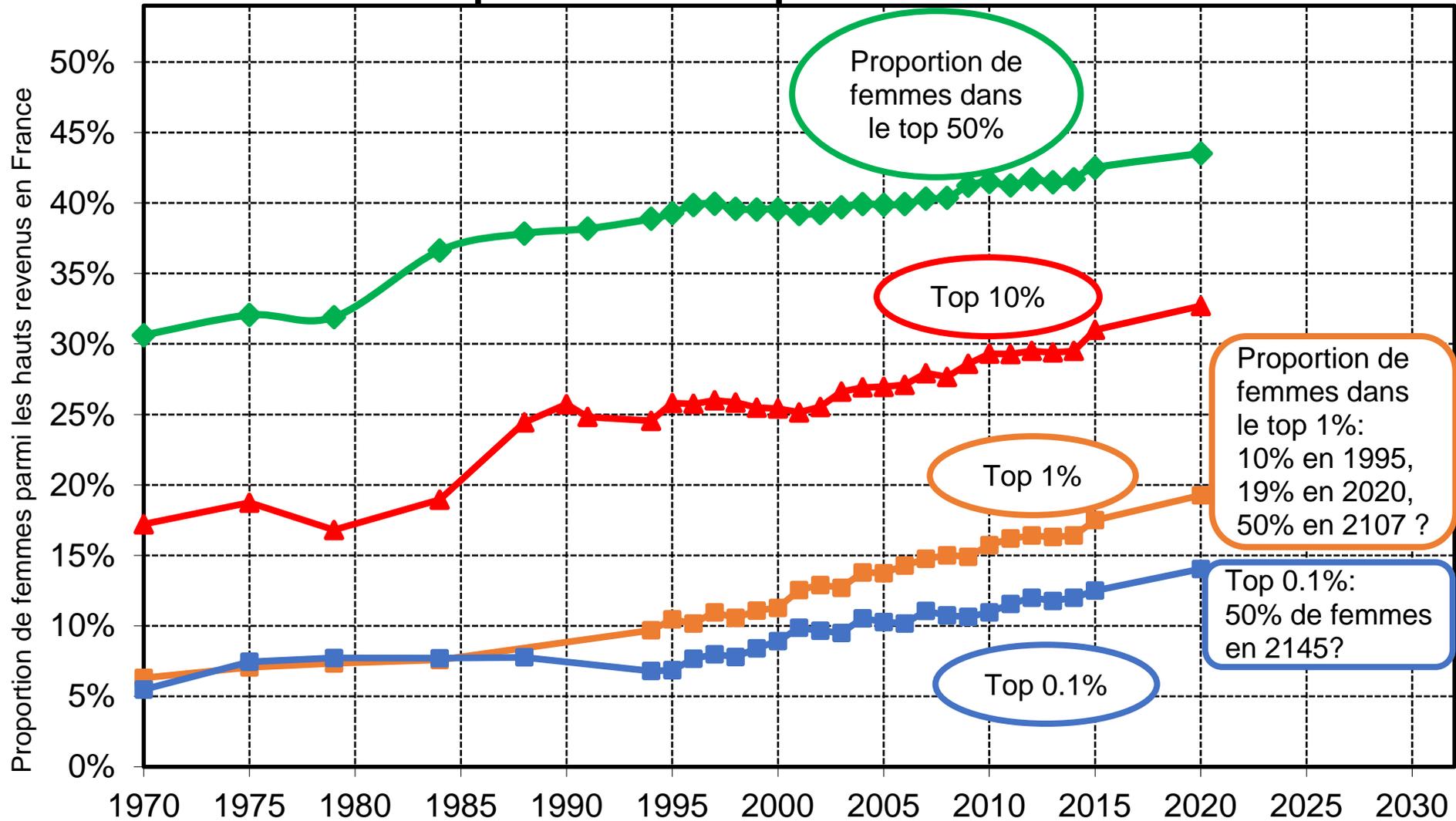
L'inégalité de l'investissement éducatif en France



Lecture. L'investissement éducatif public total dont auront bénéficié au cours de l'ensemble de leur scolarité (de la maternelle au supérieur) les élèves de la génération atteignant 20 ans en 2020 se monte en moyenne à environ 120 k€ (soit approximativement 15 années de scolarité pour un coût moyen de 8 k€ par an). Au sein de cette génération, les 10% des élèves ayant bénéficié de l'investissement public le plus faible ont reçu environ 65-70 k€, alors que les 10% ayant bénéficié de l'investissement public le plus important ont reçu entre 200 k€ et 300 k€.

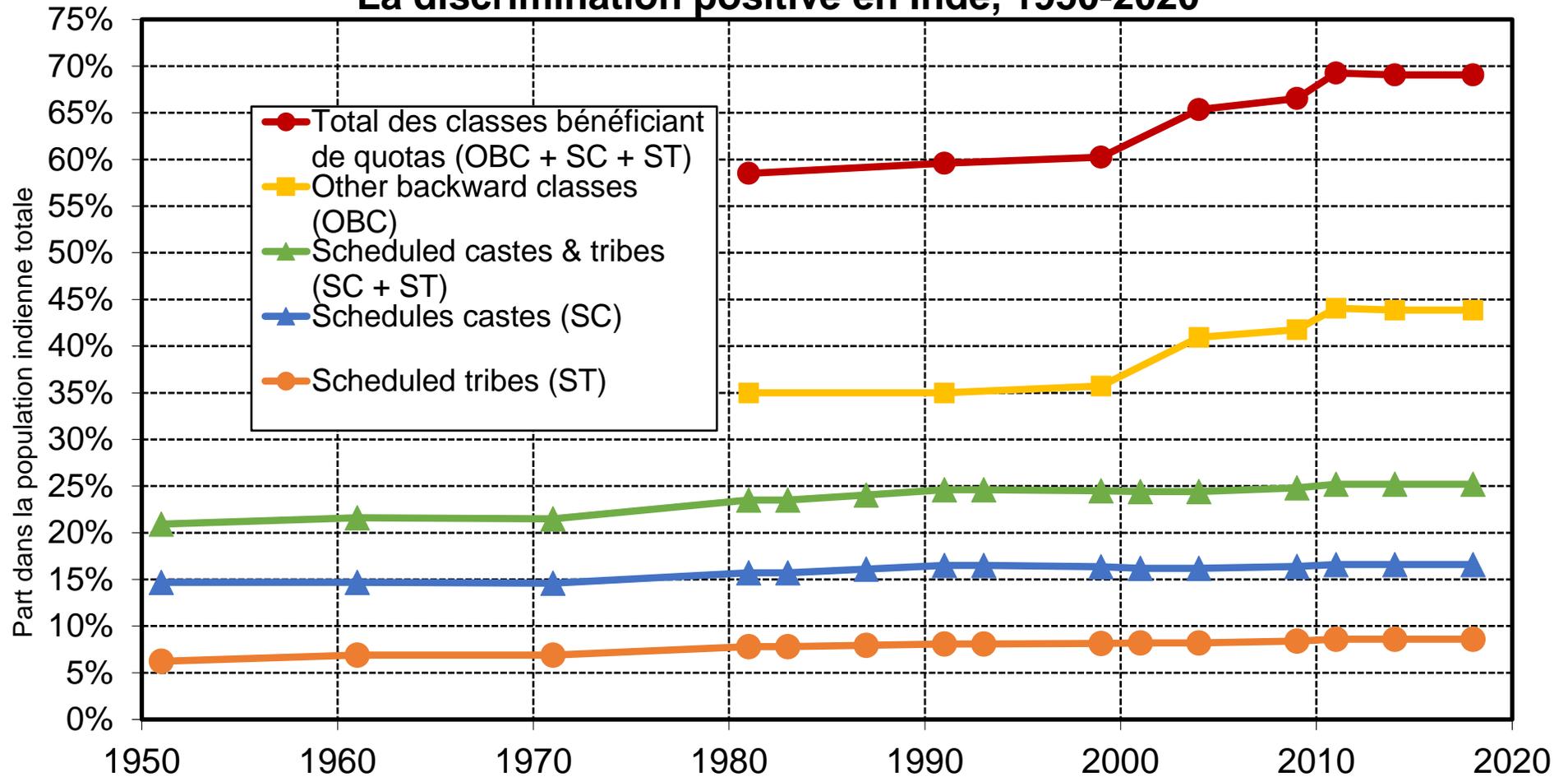
Note: les coûts moyens par filière et par années de scolarité s'échelonnent dans le système français en 2015-2020 entre 5-6 k€ dans la maternelle-primaire, 8-10 k€ dans le secondaire, 9-10 k€ à l'université et 15-16 k€ dans les classes préparatoires aux grandes écoles. **Sources et séries:** voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 32)

De la persistance du patriarcat au 21^e siècle



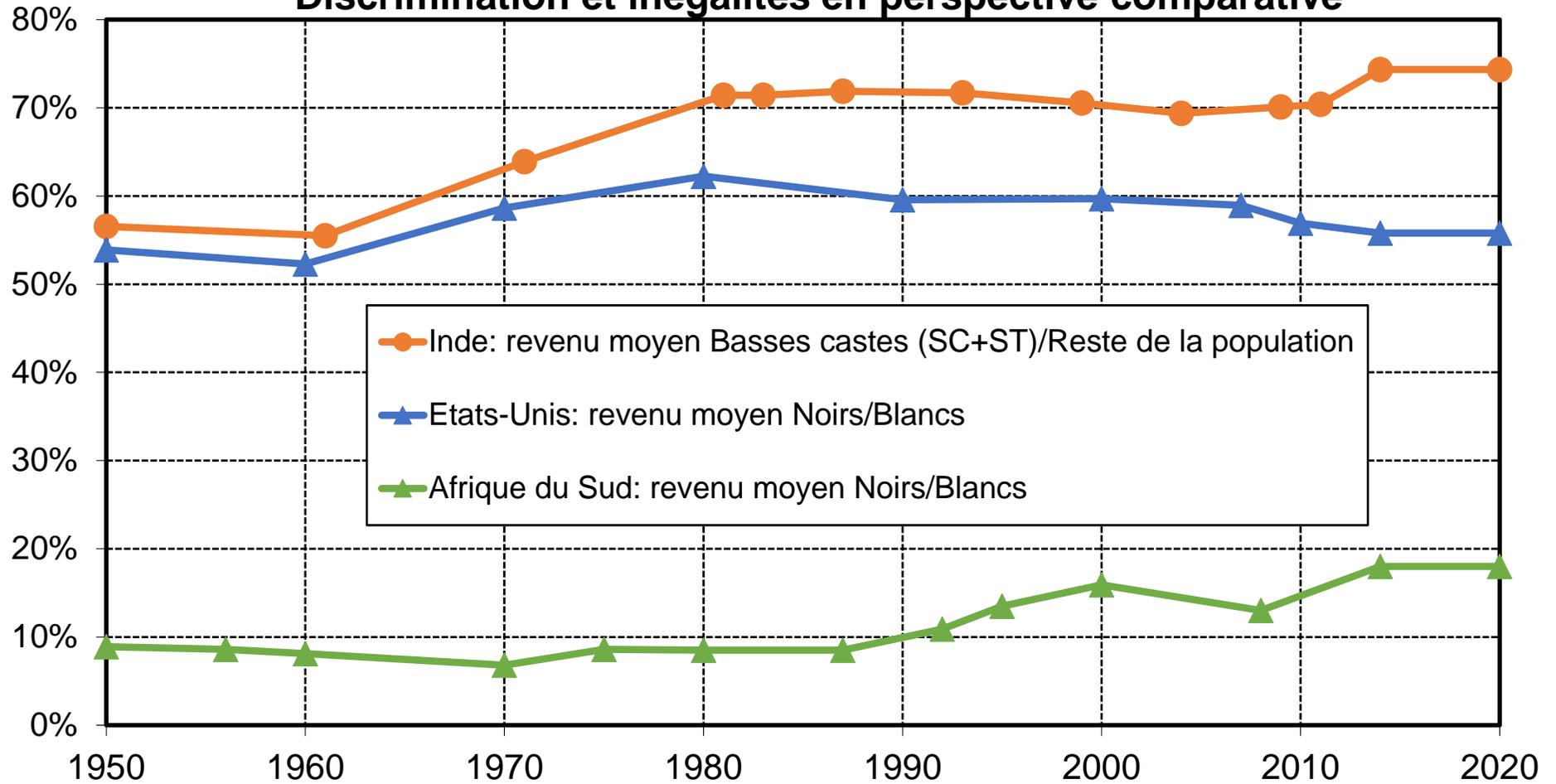
Lecture. La proportion de femmes au sein du centile supérieur (top 1%) de la distribution des revenus du travail (salaires et revenus d'activité non salariée) est passée de 10% en 1995 à 19% en 2020, et devrait atteindre 50% d'ici à 2107 si la tendance se poursuit au même rythme qu'entre 1995 et 2020. Pour le millime supérieur (top 0,1%), la parité pourrait être atteinte en 2145. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 33)

La discrimination positive en Inde, 1950-2020



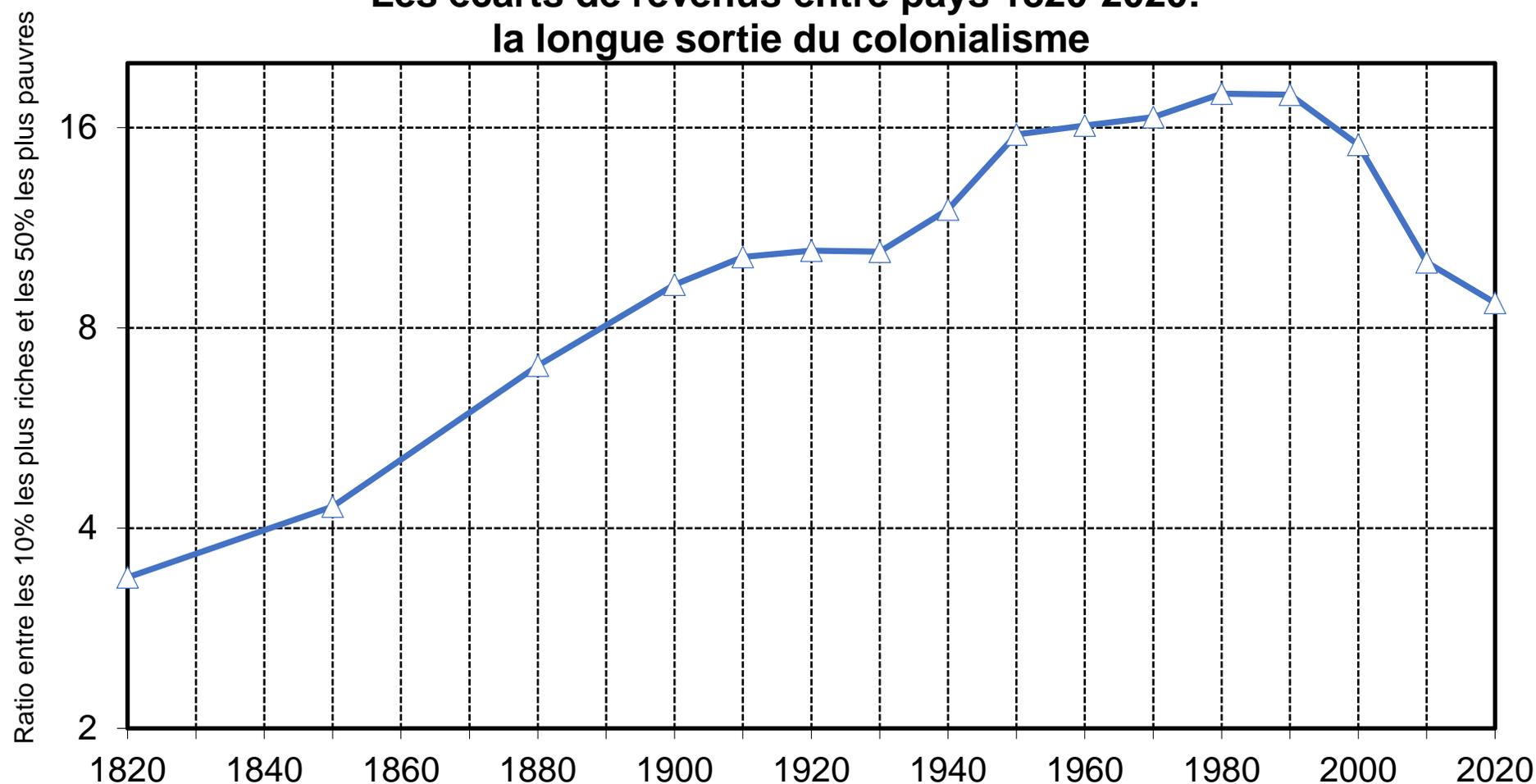
Lecture. Des quotas pour l'accès aux universités et emplois publics ont été mis en place pour les "schedules castes" (SC) et "scheduled tribes" (ST) (anciens intouchables et aborigènes discriminés) dès 1950, avant d'être étendus à partir de 1980-1990 aux "other backward classes" (OBC) (anciens shudras), à la suite de la commission Mandal en 1979-1980. Au total environ 70% de la population indienne est concernée en 2010-2020. Les SC-ST bénéficient également de quotas pour les fonctions électives. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 34)

Discrimination et inégalités en perspective comparative



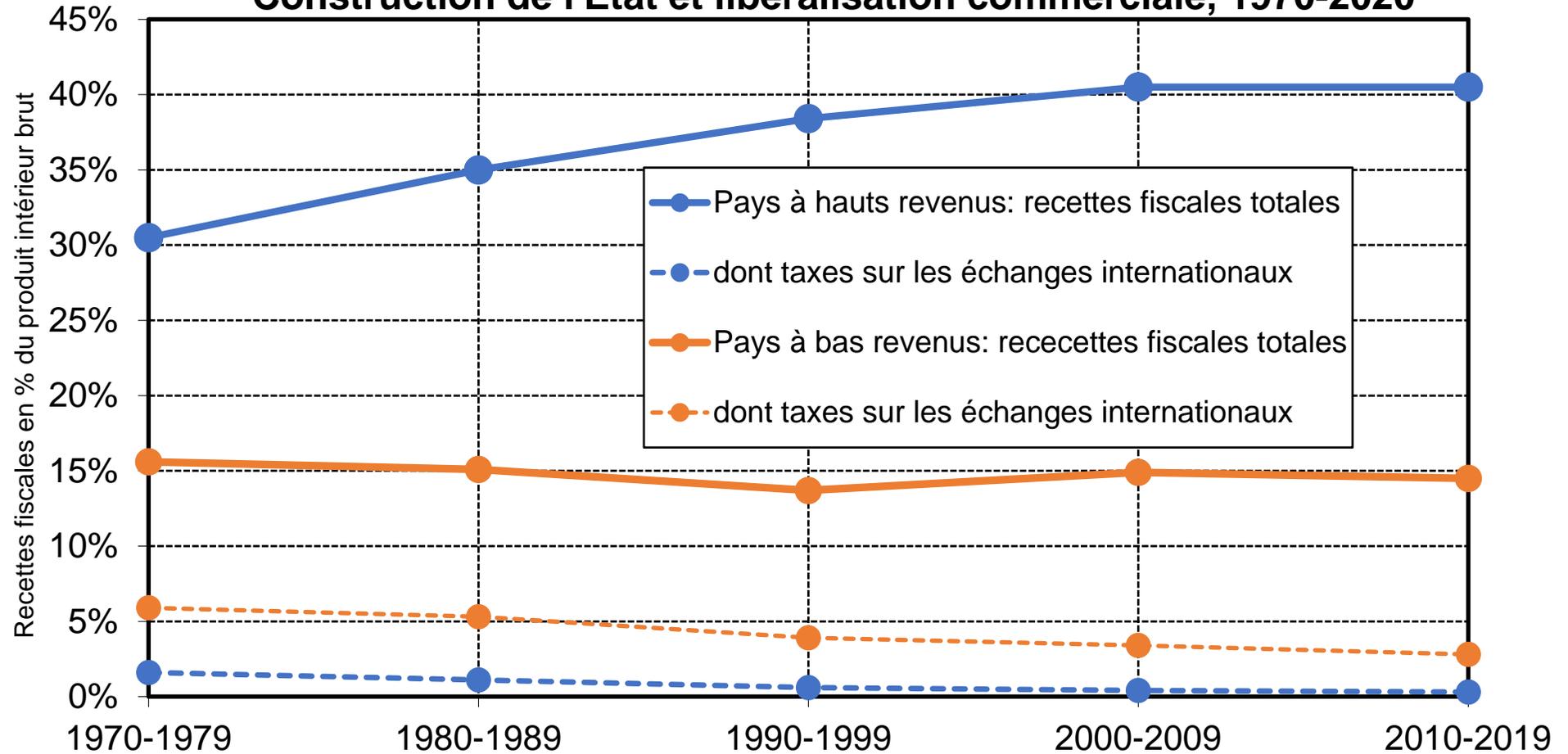
Lecture. Le ratio entre le revenu moyen des basses castes en Inde (scheduled castes and tribes, SC+ST, anciens intouchables et aborigènes discriminés) et celui du reste de la population est passé de 57% en 1950 à 74% en 2018. Le ratio entre le revenu moyen des Noirs et des Blancs est passé dans le même temps de 54% à 56% aux Etats-Unis, et de 9% à 18% en Afrique du Sud. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 35)

Les écarts de revenus entre pays 1820-2020: la longue sortie du colonialisme



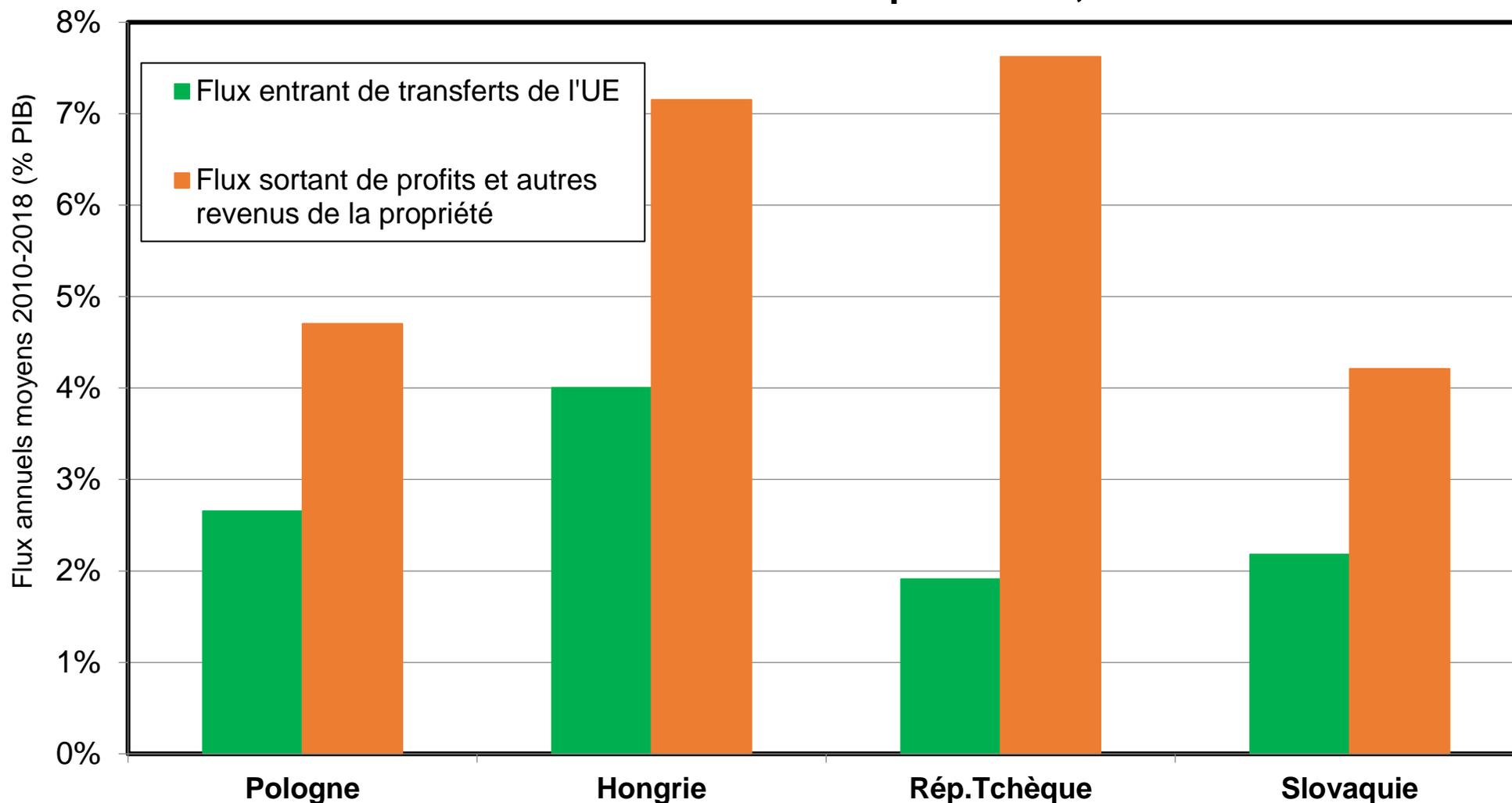
Lecture. Les écarts de revenus entre pays, tels que mesurés par le ratio entre le revenu moyen des 10% de la population mondiale habitant dans les pays les plus riches et le revenu moyen des 50% de la population mondiale habitant dans les pays les plus pauvres, ont fortement progressé entre 1820 et 1960-1980, avant d'entamer une phase de décroissance. Note. Pour le calcul de ce ratio, la population des pays à cheval entre déciles est partagée entre ces déciles comme s'il s'agissait de plusieurs pays. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 36)

Construction de l'Etat et libéralisation commerciale, 1970-2020



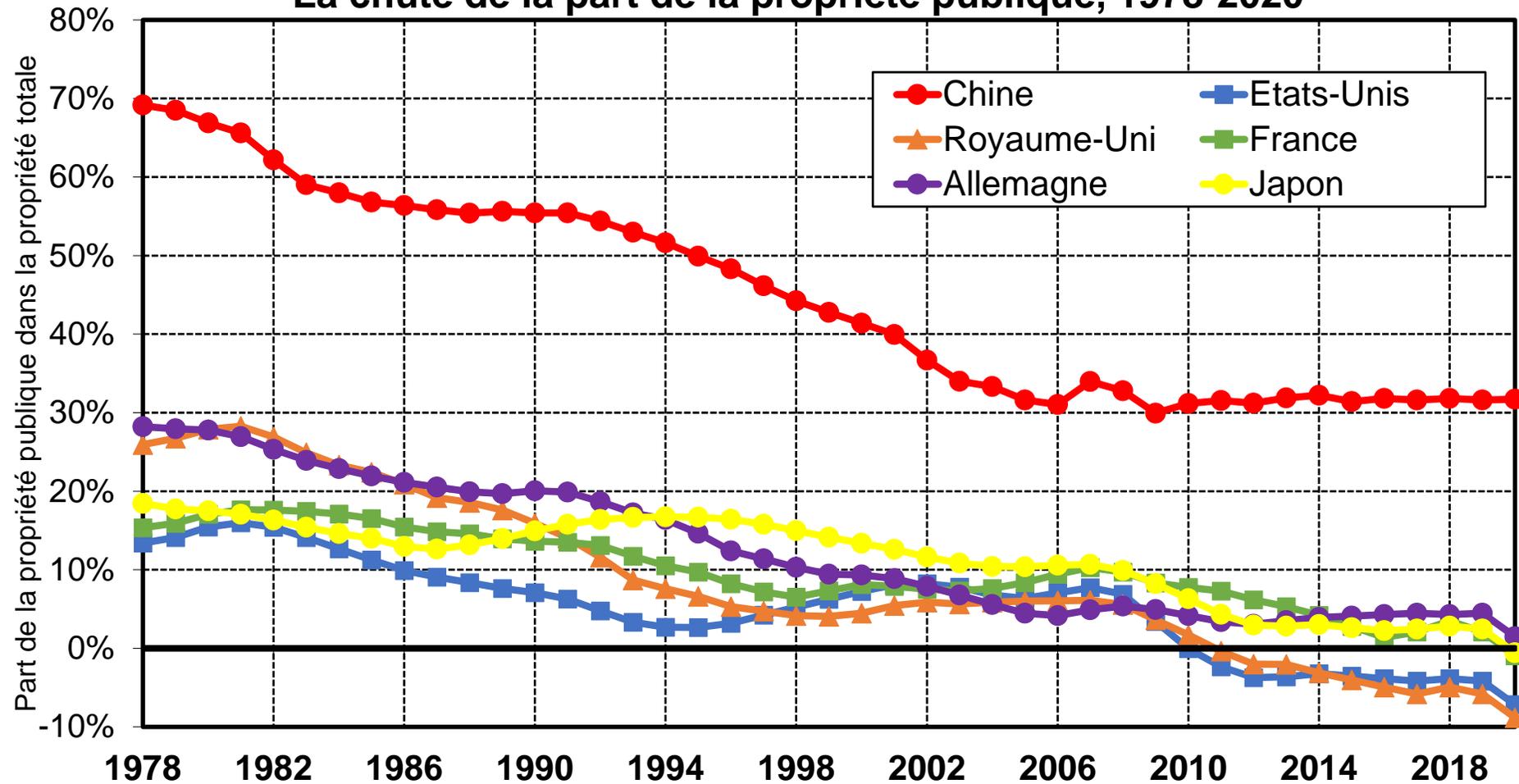
Lecture. Dans les pays à bas revenus (tiers des pays les plus pauvres: Afrique, Asie du sud, etc.), les recettes fiscales sont passées de 15,6% du produit intérieur brut en 1970-1979 à 13,7% en 1990-1999 et 14,5% et 2010-2019, essentiellement du fait de la chute non compensée des droits de douanes et autres taxes sur les échanges internationaux (qui rapportaient 5,9% du PIB en 1970-1979, 3,9% en 1990-1999 et 2,8% en 2010-2019). Dans les pays à hauts revenus (tiers le plus riche: Europe, Amérique du Nord, etc.), les droits de douanes étaient déjà très faibles en début de période et les recettes fiscales ont continué de progresser, avant de se stabiliser. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (grap.37)

Flux entrants et sortants en Europe de l'Est, 2010-2018



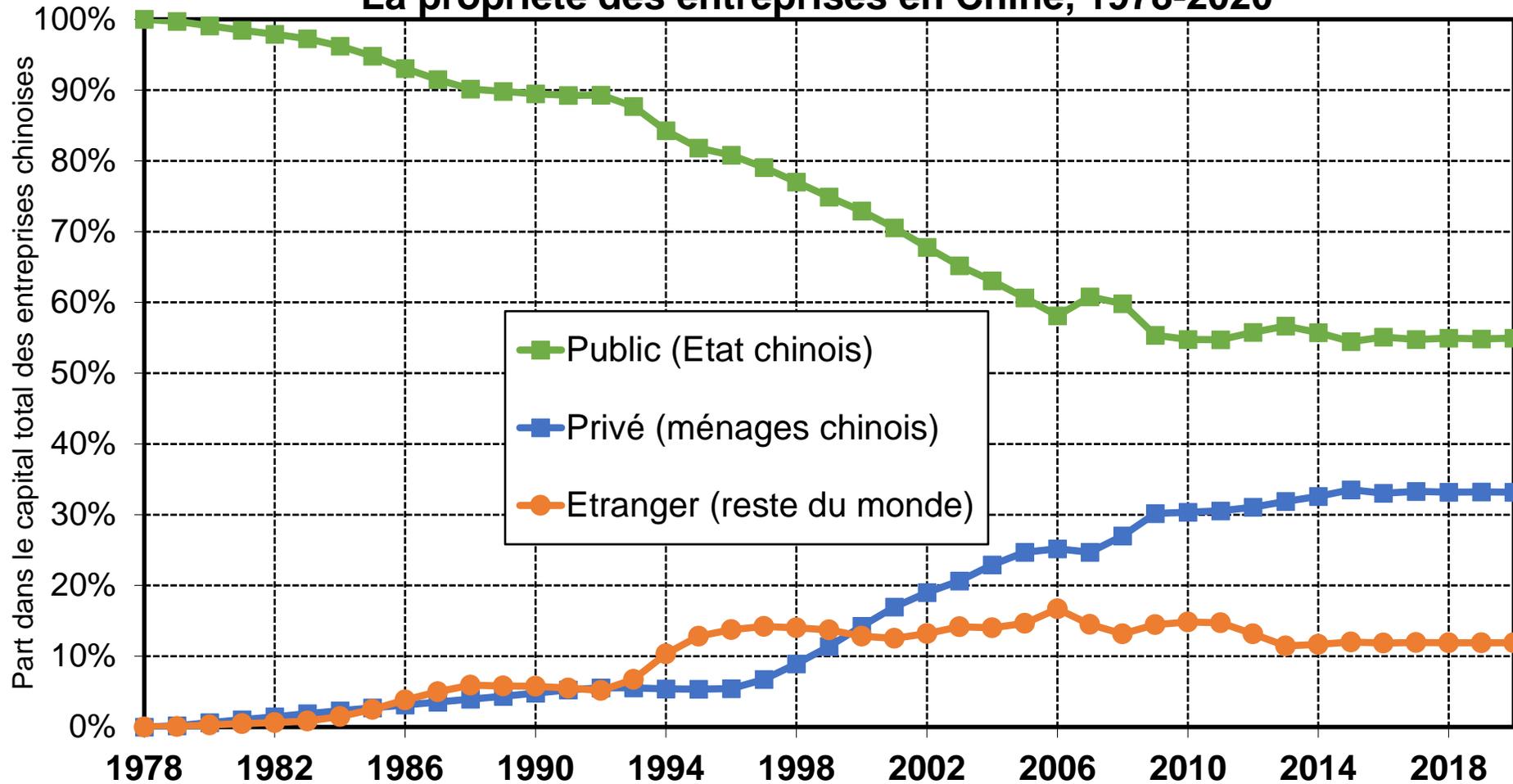
Lecture. Entre 2010 et 2018, le flux annuel de transferts nets en provenance de l'UE (différence entre la totalité des dépenses reçues et des contributions versées au budget de l'UE) s'est élevé à 2,7% du PIB par an en moyenne en Pologne; sur la même période, le flux sortant de profits et autres revenus de la propriété (net du flux sortant correspondant) s'est élevé à 4,7% du PIB. Pour la Hongrie, ces mêmes chiffres étaient de 4,0% et 7,2%. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 38)

La chute de la part de la propriété publique, 1978-2020



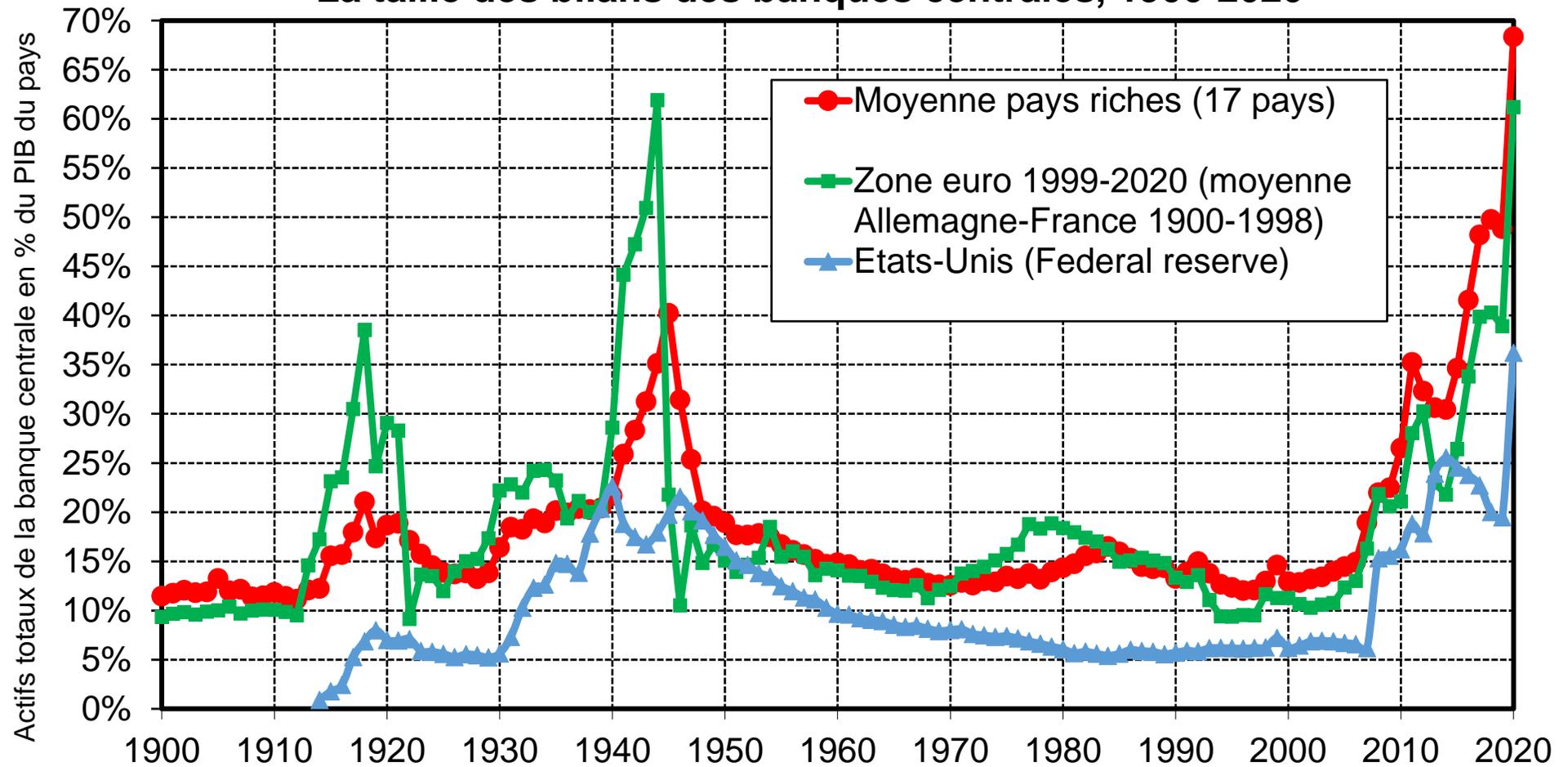
Lecture. La part de la propriété publique (actifs publics nets de dettes, toutes collectivités publiques et tous actifs confondus: entreprises, immeubles, terres, participations et actifs financiers, etc.) dans la propriété totale (c'est-à-dire la somme de la propriété publique et privée) était d'environ 70% en Chine en 1978, et elle s'est stabilisée autour de 30% depuis le milieu des années 2000. Elle était autour de 15%-30% dans les pays capitalistes à la fin des années 1970; elle est quasi-nulle ou négative en 2020. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 39)

La propriété des entreprises en Chine, 1978-2020



Lecture. L'Etat chinois (tous niveaux de gouvernements et de collectivités locales confondus) détient en 2020 environ 55% du capital total des entreprises du pays (sociétés côtés et non côtés, toutes tailles et tous secteurs confondus), contre 33% pour les ménages chinois et 12% pour les investisseurs étrangers. La part de ces derniers a diminué depuis 2006, et celle des ménages chinois a progressé, alors que la part de l'Etat chinois s'est stabilisée autour de 55%. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 40)

La taille des bilans des banques centrales, 1900-2020



Lecture. Les actifs totaux détenus par la Banque centrale européenne (BCE) sont passés de 11% du PIB de la zone euro au 31/12/2004 à 61% au 31/12/2020. La courbe 1900-1998 indique la moyenne obtenue pour les bilans des banques centrales allemandes et françaises (avec des pics à 39% en 1918 et 62% en 1944). Les actifs totaux de la Federal Reserve (créée en 1913) sont passés de 6% du PIB des Etats-Unis fin 2007 à 36% fin 2020. **Note.** La moyenne pays riches est la moyenne arithmétique des 17 pays suivants: Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Finlande, Hollande, Italie, Japon, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Royaume-Uni. **Sources et séries:** voir piketty.pse.ens.fr/egalite (grap. 41)

Quelques propositions d'impôt progressif en France au 18^e siècle

Graslin : impôt progressif sur le revenu

(*Essai analytique sur la richesse et l'impôt*, 1767)

Multiple du revenu moyen	Taux effectif d'imposition
0,5	5%
20	15%
200	50%
1300	75%

Lacoste : impôt progressif sur l'héritage

(*Du droit national d'hérédité*, 1792)

Multiple du patrimoine moyen	Taux effectif d'imposition
0,3	6%
8	14%
500	40%
1500	67%

Lecture. Dans le projet d'impôt progressif sur le revenu présenté par Graslin en 1767, le taux effectif d'imposition passe graduellement de 5% pour un revenu annuel de 150 livres tournois (environ la moitié du revenu moyen par adulte de l'époque) à 75% pour un revenu de 400 000 livres (environ 1300 fois le revenu moyen). On observe une progressivité comparable dans le projet d'impôt progressif sur l'héritage présenté par Lacoste en 1792. **Sources:** voir piketty.pse.ens.fr/egalite (tableau 1)

La circulation de la propriété et l'impôt progressif

Impôt progressif sur la propriété (financement de la dotation en capital (héritage pour tous) versée à chaque jeune adulte)

Multiple du patrimoine moyen	Impôt annuel sur la propriété (taux effectif d'imposition)	Impôt sur les successions (taux effectif d'imposition)
0,5	0,1%	5%
2	1%	20%
5	2%	50%
10	5%	60%
100	10%	70%
1000	60%	80%
10000	90%	90%

Impôt progressif sur le revenu (financement du revenu de base, de la garantie d'emploi et de l'Etat social et écologique)

Multiple du revenu moyen	Taux effectif d'imposition (y compris cotisations sociales et carte carbone)
0,5	10%
2	40%
5	50%
10	60%
100	70%
1000	80%
10000	90%

Lecture. Le système fiscal proposé comprend un impôt progressif sur la propriété (impôt annuel et impôt successoral) finançant une dotation en capital (héritage pour tous) à chaque jeune adulte et un impôt progressif sur le revenu (y compris cotisations sociales et carte individuelle sur les émissions carbone) finançant le revenu de base et l'Etat social et écologique (santé, éducation, retraites, chômage, énergie, etc.). Ce système de circulation de propriété est l'un des éléments constitutifs du socialisme participatif, avec le partage des droits de vote entre salariés et actionnaires dans les entreprises. Note. Dans l'exemple donné ici, l'impôt progressif sur la propriété prélève environ 5% du revenu national (4% pour l'impôt annuel et 1% pour l'impôt successoral, le tout permettant de financer une dotation en capital équivalente à 60% du patrimoine moyen versée à 25 ans) et l'impôt progressif sur le revenu environ 45% du revenu national (permettant de financer un système de revenu de base et de garantie d'emploi, à hauteur de 5% du revenu national, et l'Etat social et écologique à hauteur de 40% du revenu national). Sources: voir piketty.pse.ens.fr/egalite (tableau 2)

Une nouvelle organisation de la mondialisation: la démocratie transnationale

Assemblée transnationale

En charge des **biens publics globaux** (climat, recherche, formation, travail, etc.) et de la **justice fiscale globale** (impôts communs sur les plus hauts patrimoines et revenus et sur les plus grandes entreprises, taxes carbone)

Assemblée nationale
Pays A

Assemblée nationale
Pays B

Assemblée nationale
Pays C

Assemblée nationale
Pays D

...

Lecture. Selon l'organisation proposée, les traités régulant la mondialisation (circulation des biens, des capitaux et des personnes) prévoient la création entre les pays concernés d'une Assemblée transnationale en charge des biens publics globaux (climat, recherche, formation, droit du travail, etc.) et de la justice fiscale globale (impôts communs sur les plus hauts patrimoines et revenus et sur les plus grandes entreprises, taxes carbone). **Note.** Les pays A, B, etc. peuvent être des Etats comme la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, etc., auquel cas l'Assemblée transnationale serait l'Assemblée européenne; ou bien les pays A, B, etc., peuvent être des Unions régionales comme l'Union européenne, l'Union africaine, etc., auquel cas l'Assemblée transnationale serait celle de l'Union euro-africaine. L'Assemblée transnationale peut être formée de députés issus des Parlements nationaux et/ou de députés transnationaux élus spécialement à cet effet, suivant les cas. **Sources:** voir piketty.pse.ens.fr/egalite (tableau 3)